

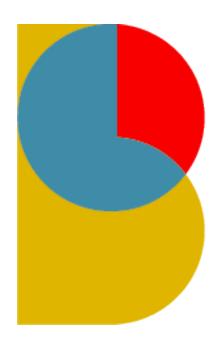
ÉTAT DES LIEUX ET PISTES DE TRAVAIL AUTOUR DES SERVICES MUSICAUX DES BIBLIOTHÈQUES DE LA MÉTROPOLE BORDELAISE



D SOMMOS

1/ Méthodologie	p.5
1.1 Contexte de l'enquête	p.5
1.1.1 Contexte de la musique en 2021 1.1.2 Un enquête en lien avec les missions de la	p.5
coopération	p.7
1.2 Périmètre de l'enquête	p.9
1.2.1 Objectifs	p.9
2/ Résultats de l'enquête	p.12
2.1 Bilan de l'existant	p.12
2.1.1 Moyens	p.12 p.13 p.15
2.1.2 Collections	р.28
2.1.3 Offre de service 2.1.3.1 Prêt de documents et modalités de prêt 2.1.3.2 Consultation sur place 2.1.3.3 Espaces de pratique musicale 2.1.3.4 Prêt d'instrument de musique 2.1.3.5 Offre ludique	p.34 p.35 p.38 p.40
2.1.4 Action culturelle	p.42
2.1.5 Médiation	p.49
2.2 Parspectives	n.55

3/ Conclusion	p.58
3.1 Dresser un état des lieux	o.58
services musique	
Annexe 1 : Questionnaire	p.75
Annexe 2 : Réponses aux questions ouvertes de l'enquête de	.79



La bibliothèque municipale de Bordeaux coordonne depuis 2016 des activités de coopération entre établissements de lecture publique du territoire métropolitain, et ce avec l'aide initiale de l'Etat. Cette mission participe au rayonnement de la plus grande bibliothèque de Nouvelle-Aquitaine. Si la Nuit des bibliothèques constitue la partie émergée de l'iceberg, de nombreuses activités de coopération sont menées tout au long de l'année, avec une attention particulière au domaine musical qui bénéficie d'une coordination spécifique. Parmi les initiatives majeures, je ne peux que citer la GirondeMusicBox, modèle de réussite concrète en matière de coopération entre bibliothèques.

Ce document présente la synthèse des résultats de l'enquête réalisée autour de la place de la musique au sein des bibliothèques publiques présentes sur la métropole bordelaise.

Menée en 2021, dans un contexte particulier où les bibliothèques ont dû faire face à la pandémie de COVID-19 tout en maintenant un service public de proximité, cette enquête servira, l'espérons-nous, à donner un état des lieux de l'offre de contenus et de services proposés aux citoyens de notre territoire. Mais elle ambitionne aussi de donner un éclairage aux professionnels sur les attentes des publics en matière de consommation musicale et des pistes de travail et de coopération qui pourraient tracer les lignes de la bibliothèque musicale de demain.

Yoann Bourion, Directeur

Enquête réalisée par Nicolas Clément, Chargé de projets de coopération métropolitaine dans le domaine musical, Bibliothèque de Bordeaux

1/ Méthodologie

1.1 Contexte de l'enquête

1.1.1 Contexte de la musique en 2021

Deux études réalisées pendant l'année 2021 nous éclairent sur le cadre général de l'enquête.

Elles sont particulièrement instructives et nous concernent en premier lieu car elles rappellent l'attachement des français à la musique comme « ciment de la culture de leur territoire » et saluent l'action des collectivités territoriales comme axe de « dynamisation de la vie musicale des territoires ».

D'autre part, elles confirment la stabilisation à un niveau élevé du taux de consommation de biens culturels dématérialisés et la progression du taux d'abonnement à des offres en ligne notamment, la musique étant depuis dix ans dans le trio de tête des biens culturels dématérialisés les plus consommés.



Les Français et la musique dans les territoires, étude de l'Institut OpinionWay commandée par la SA-CEM et publiée le mardi 16 novembre 2021, à l'occasion du Salon des Maires Les chiffres clés à retenir sont les suivants :

73 % des Français accordent à la musique une place importante dans leurs vies.

88% des Français pensent que la musique est un puissant facteur de valorisation de la culture de leur territoire.

49% des Français considèrent que les municipalités ont un rôle à jouer dans la dynamisation de la vie musicale des territoires.

48% des Français déclarent qu'assister à des concerts dans des salles dédiées leur a manqué pendant la pandémie.

74% des habitants des métropoles sont satisfaits de la variété de l'offre musicale de leur territoire mais seulement 55 % des habitants des territoires ruraux.

Pour 40% des Français, le coût est un frein aux activités et aux lieux musicaux.



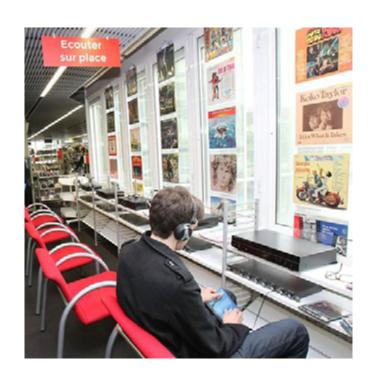
Alors que nous vivons pleinement à l'ère de la « numérimorphose » des pratiques de consommation culturelle (F. Granjon et C. Combes, 2007), caractérisée d'un part par la numérisation du signe sonore, la dématérialisation des supports et la multiplication des équipements et d'autre part par le signe du développement d'un nouvel individualisme survalorisant l'autonomie d'un amateur qui serait nécessairement un usager actif, inventif, accompli et entrepreneur de sa propre passion, l'attractivité de l'offre musicale en bibliothèque s'en trouve considérablement impactée. Et la musique, longtemps garante de cette attractivité par l'offre de nouveaux supports qu'elle a pu proposer, via le prêt de CD ou de DVD, connait une chute inexorable de la courbe de ces supports généralement non compensée par une offre numérique en ligne. Malgré le développement de l'animation et la mise en œuvre de nouvelles offres, comment les bibliothèques envisagent-elles cette nouvelle donne?

La consommation de biens culturels et la crise sanitaire (2020-2021), « Les études de l'Hadopi en 10 minutes chrono! », étude réalisée par l'IFOP et publiée en novembre 2021

L'offre en ligne de consommation de biens culturels dématérialisés n'a cessé d'augmenter ces dernières années sous les effets conjugués du développement du smartphone, d'applications spécifiques et du haut débit internet. Dans ce contexte de pandémie / confinement où l'accès aux contenus culturels est très réduit, on retrouve systématiquement (et ce depuis 2014) la musique dans le trio de tête des biens les plus consommés : environ un internaute sur deux consomme des films (52 %), de la musique (51 %) et des séries TV (48 %).

En 2021, 83 % des internautes français de 15 ans et plus ont consommé au moins un bien culturel dématérialisé, soit près de 43 millions de consommateurs.

Le taux de consommateurs de biens culturels dématérialisés se stabilise néanmoins après la hausse de 2020, liée notamment à la crise sanitaire et au développement des pratiques en ligne durant cette période, mais également à l'apparition de nouvelles offres de vidéo à la demande par abonnement (VàDA).



1.1.2 Une enquête en lien avec les missions de la coopération

C'est dans ce contexte que le projet d'une enquête a émergé au sein de la délégation à la coopération dans le domaine musical.

Pour rappel, la délégation à la coopération dans le domaine musical repose sur trois missions que sont la coopération professionnelle, la coopération documentaire et la coopération culturelle.

• La coopération professionnelle repose sur la mise en place d'outils et d'actions favorisant la coopération entre référents musicaux des bibliothèques de la métropole bordelaise : réunions ou journées professionnelles, benchmarking auprès des autres bibliothèques, groupe facebook dédié, mailing commun...



Journée professionelle à l'I-Boat (Bassins à flot - Bordeaux)

Coopérer c'est créer une communauté! Coopérer c'est développer les échanges professionnels et s'appuyer sur les retours d'expériences.

Rencontre avec des acteurs de la scène locale





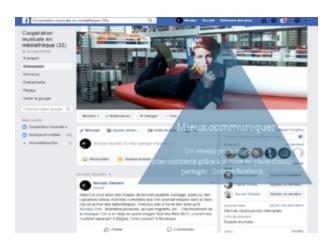
Rencontre autour des musiques libres Gradignan 2016



Rencontre avec Le Rocher de Palmer - Cenon 2019



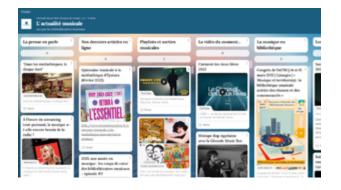
Trombinoscope Référents musicaux réseau métropole



Groupe facebook «fermé» des référents musicaux métropole

 La coopération documentaire repose sur la médiation de contenus musicaux via la Gironde Music Box et le Portail des médiathèques de la métropole : création de conte nus documentaires musicaux (articles en ligne, créations de vidéos, développement d'outils documentaires dynamiques telles les frises chronologiques et les sélections musicales) et veille documentaire (padlet).





• La coopération culturelle repose sur l'animation culturelle du réseau des bibliothèques dont le festival « 33 Tour » représente l'expression la plus significative.



« Le développement de collections et la valorisation des musiques locales forgent l'identité d'une communauté, un projet territorial significatif ». (Gilles Pierret – Directeur de la bibliothèque musicale des Halles à Paris – Président de l'ACIM, 2014)

1.2 Périmètre de l'enquête

1.2.1 Objectifs

Face aux multiples bouleversements économiques, technologiques et sociétaux qui traversent le champ culturel et notamment la musique depuis quelques années, il nous a semblé essentiel d'objectiver la réalité dans les structures de la métropole bordelaise afin de mieux cerner les enjeux de demain quant à la place de la musique en médiathèque.

- Dresser un état des lieux
- Sensibiliser la communauté professionnelle aux attentes et aux changements à l'œuvre dans les services musique
- Proposer des pistes de réflexions aux professionnels du réseau des bibliothèques de la métropole : esquisser les services musique de demain ; définir un cadre d'action pour faire évoluer la coopération entre professionnels.

1.2.2 Périmètre institutionnel

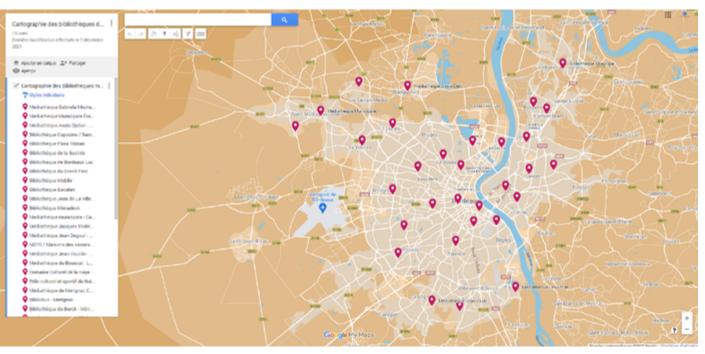
Le réseau des bibliothèques de la métropole de Bordeaux constitue un réseau dense d'équipements. Bordeaux Métropole regroupe 28 communes réparties sur les deux rives de la Garonne. Elle compte actuellement 749 595 habitants autour de sa ville centre, Bordeaux, avec 243 626 habitants (source : https://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/1-metropole-28-communes/28-communes).

Notre agglomération urbaine concentre de nombreux services dont un réseau important d'établissements culturels parmi lesquels un réseau de bibliothèques municipales et universitaires. Les acteurs de la scène musicale forment eux aussi un réseau riche et dense, à l'image des 4 SMAC (Scènes de Musiques Actuelles) de l'agglomération qui représentent un cas à part en France.

Les bibliothèques de la métropole bordelaise proposant une collection musicale forment un réseau assez dense au sein d'un ensemble plus vaste de bibliothèques.

Le territoire dans lequel se place cette enquête peut donc s'enorgueillir d'une offre musicale, dans et hors des bibliothèques, assez exceptionnelle.





Cartographie des bibliothèques musicales de la métropole en rouge) Le territoire dans lequel se place cette enquête peut donc s'enorgueillir d'une offre musicale, dans et hors des bibliothèques, assez exceptionnelle.

1.2.3 Déroulé

La délégation à la coopération a établi un questionnaire de plus de 100 questions (ouvertes, semi-ouvertes ou fermées) balayant tous les aspects de la musique en bibliothèque : le personnel, l'espace, le mobilier et les cadres de classements, les collections, la formation, la médiation, l'animation, etc. Un groupe de travail formé de quelques collègues des bibliothèques du réseau métropolitain (Bordeaux, Gradignan, St Médard en Jalles) s'est penché sur une proposition de questionnaire en novembre 2020 donnant lieu à une réécriture partielle du questionnaire au printemps 2021.

Le questionnaire (annexe 1) a été mis en ligne sur Google Forms de juillet à mi-octobre 2021.

Son dépouillement et son analyse ont démarré en novembre 2021.

Sur les 24 communes sollicitées, 16 d'entre elles ont répondu au questionnaire. Ce qui porte toutefois le nombre de questionnaires à dépouiller à 24 car certaines communes forment elles-mêmes un réseau de plusieurs établissements (Bordeaux notamment) soit un taux de réponse positif à notre questionnaire de 75% (24 établissements sur les 32 interrogés).

Il s'agit des bibliothèques et médiathèques des communes de Ambès, Bassens, Bordeaux, Bruges, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Lormont, Mérignac, Saint Médard-en-Jalles, Talence, Villenave d'Ornon.

Médiathèque François Mitterrand d'Ambès Médiathèque François Mitterrand de Bassens Bibliothèque Bacalan - Bordeaux Bibliothèque Bordeaux-Lac - Bordeaux Bibliothèque Capucins / Saint-Michel-Bordeaux Bibliothèque Flora Tristan-Bordeaux Bordeaux Grand Parc - Bordeaux Bibliothèque Jean de La Ville de Mirmont-Bordeaux Bibliothèque La Bastide-Bordeaux

Bordeaux Mériadeck - Bordeaux (Centre Musique)

Bibliothèque Pierre Veilletet- Bordeaux

Ludo-Médiathèque de Bruges

Médiathèque Jacques Rivière - Cenon

Médiathèque Jean Degoul d'Eysines

Médiathèque M.270 - Jean Darriet - Floirac

Médiathèque Jean Vautrin - Gradignan

Médiathèque La Source - Le Bouscat

Bibliothèque du Haillan - Le Haillan

Médiathèque municipale - Le Taillan-Médoc

Médiathèque du Bois Fleuri - Lormont

Médiathèque Michel Sainte-Marie - Mérignac

Médiathèque Léopold Sédar Senghor - Saint-Médard-en-Jalles

Médiathèque Gérard Castagnera - Talence

Médiathèque d'Ornon - Villenave d'Ornon

Par commodité, nous nommerons les bibliothèques et médiathèques sous la forme : Bibliothèque + nom de ville ou Médiathèque + nom de Ville

Les bibliothèques et médiathèques n'ayant pas répondu à l'enquête sont : Ambarès et Lagrave ; Artigues ; Bègles ; Blanquefort ; Bruges ; Carbon Blanc ; Martignas sur Jalles ; Pessac.

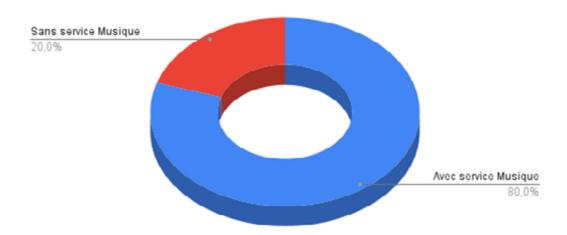
2/ Résultats de l'enquête

2.1 Bilan de l'existant

2.1.1 Moyens

2.1.1.1 Services musique

Bibliothèques avec ou sans service Musique (en %)



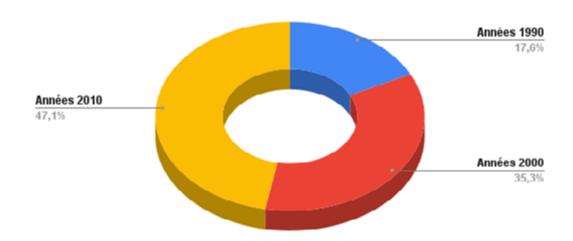
En 2021, 80% des bibliothèques et médiathèques de la métropole sont dotées d'un service musique, entendu comme une entité dans une organisation et non pas comme service à l'usager.

Les services Musique de l'ensemble du réseau des bibliothèques et médiathèques de la métropole bordelaise sont des services récents voire très récents :

83% d'entre eux ont été créés entre les années 2000 et les années 2020. Les plus anciennes dates de création remontent au milieu des années 90 comme par exemple le service Musique de la Bibliothèque Mériadeck de Bordeaux.

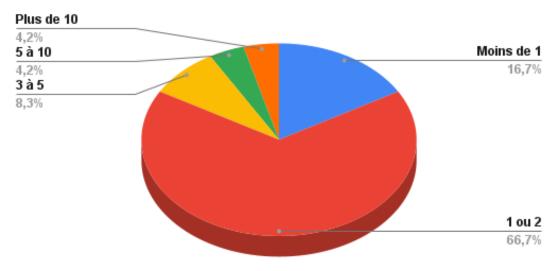
On trouvera donc peu de collections anciennes et peu d'anciens supports musicaux tels les K7 audio, les vinyles ou K7 vidéos musicales.

La musique en bibliothèque, une offre de service récente



2.1.1.2 Personnel

Nombre moyen d'agents dans les services Musique



Les services Musique sont de petites entités : ¾ des services sont constitués de 1 à 2 personnes. Et 90% d'entre elles sont affectées à d'autres missions au sein de leur l'établissement. Les bibliothèques ne font appel à aucun bénévolat.

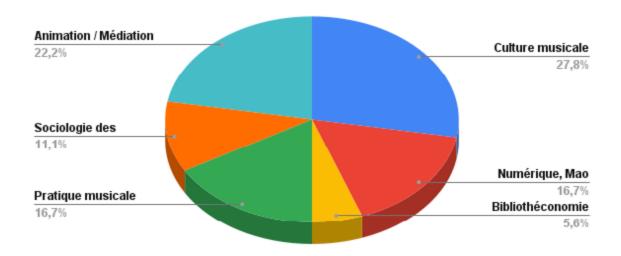
Les fonctions et les missions du personnel du service Musique sont multiples et transverses. Les agents sont missionnés à 91% (21/23 réponses) sur d'autres services (section jeunesse, section adultes, section multimédia, service animation...) et assurent des fonctions très variées.

Ces fonctions se partagent entre des tâches bibliothéconomiques "classiques" (acquisitions pour le service ou d'autres services de la bibliothèque, équipement, catalogage, médiation) et s'étendent à des travaux de réflexion autour de la politique documentaire, de la gestion administrative (achat four-nitures, suivi administratif...). Ces fonctions peuvent être des fonctions de direction ou d'encadrement. Les agents peuvent être missionnés sur des fonctions liés au numérique et/ou SIGB de la bibliothèque, la communication numérique, le montage de projets (animation culturelle ou ateliers informatiques). Le panel des fonctions est large mais ce qui ressort, c'est la transversalité des missions.

La formation initiale des agents dans le domaine concerné est pour une très courte majorité validée par une formation initiale (IUT, CAFB).

En ce qui concerne les besoins de formation, l'étude montre que 33% des attentes relèvent d'un besoin de formation de base autour de la culture musicale (esthétiques ou genres musicaux). La gestion de collections tout aussi bien que le renseignement des publics, la valorisation des collections ou la programmation d'animations demandent des bases solides en musique. L'étendue du champ musical et la multiplicité des approches selon les genres rendent la tâche ardue.

Les attentes en termes de formation



On peut supposer que le taux de réponse à cette question sur la formation à la culture musicale aurait été encore bien plus élevé si le questionnaire avait été soumis à l'ensemble des agents intervenant ponctuellement à l'accueil et au renseignement en musique. En effet, 60% des banques de renseignements sont des banques de renseignements généralistes et sont occupées par des agents n'assumant pas de fonctions en service musique et supposons-le n'ayant pas forcément reçu de formation en musique. A noter que seules 40% des bibliothèques interrogées proposant des collections musicales sont dotées d'une banque de renseignement dédiée à la seule musique mais pour lesquelles des agents de l'ensemble de la bibliothèque interviennent là aussi.

Viennent ensuite les besoins de formation autour de l'animation et de la médiation des collections (22%).

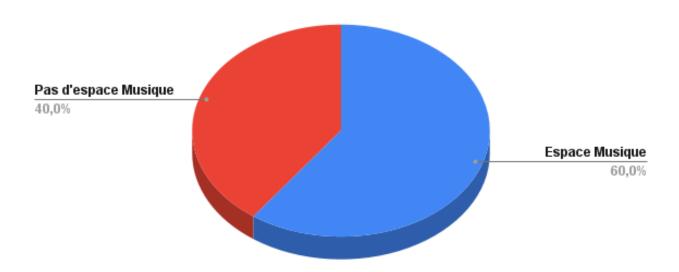
Le numérique (ressources en ligne, MAO...) arrive en 3ème position (16%). Sans doute parce que ce secteur est très impacté par la dématérialisation des contenus et par le manque de ressources en ligne dans nos catalogues respectifs.

La pratique musicale (pratique instrumentale, éveil musical) est aussi plébiscitée (autour de 17%) en réponse très sûrement aux questionnements qui agitent le monde professionnel et à l'attente croissante des publics sur cette question.

Enfin, un besoin de formation autour des publics de la musique et de l'économie de la musique se fait jour, ce qui correspond à un besoin de mieux servir les usagers, fréquentants ou non fréquentants.

2.1.1.3 Espaces et mobilier

% des bibliothèques proposant ou ne proposant pas d'espace Musique



60% des bibliothèques déclarent proposer un espace public dédié à la musique contre 40% qui déclarent ne proposer que des collections musicales dans des espaces ouverts ou ne pas proposer du tout de collections de documents. Les bibliothèques de Bruges et du Haillan n'ont pas de section Musique.



Médiathèque de Gradignan



Bibliothèque de Bordeaux Mériadeck – Centre Musique



Médiathèque de Lormont



Médiathèque du Bouscat



Médiathèque de Cenon



Médiathèque de Bassens



Bibliothèque de Bordeaux Caudéran



Bibliothèque de Bordeaux Capucins St Michel



Médiathèque d'Eysine



Médiathèque de Floirac



Bibliothèque de Bordeaux St Augustin



Médiathèque de Talence



Bibliothèque de Bordeaux La Bastide



Médiathèque Le Taillan Médoc



Bibliothèque de Bordeaux Belcier



Bibliothèque de Bordeaux Lac



Médiathèque d'Ambès

Seules 13% des bibliothèques de la métropole ayant répondu au questionnaire déclarent proposer un espace à part, cloisonné des autres espaces environnants (Mérignac, St Médard en Jalles, Villenave d'Ornon).



Médiathèque de Mérignac







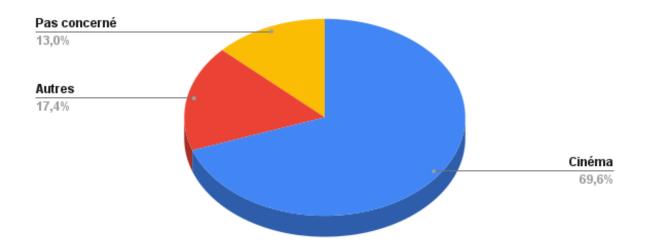
Médiathèque de Villenave d'Ornon

La superficie de ces espaces est limitée par rapport à la superficie totale de la bibliothèque. Ce sont en général de petits espaces ou entités (73% d'entre eux représentent moins de 5% de la surface totale des espaces ouverts au public) avec une superficie moyenne de 63 m2 (hors Centre Musique de Mériadeck), 80 m2 (avec Centre Mériadeck).

Ces espaces sont modulables dans près de 50% des cas.

La sonorisation est effective dans près de 60% des cas et pourrait même l'être bientôt dans deux autres établissements (Capucins, Grand Parc).

Musique et Cinéma : des espaces de proximité (% des espaces thématiques limitrophes à l'espace Musique)



La proximité avec les espaces cinéma est patente (près de 70% qui revendiquent un espace dédié à la musique sont positionnés à côté du cinéma, à l'exemple de Gradignan ou Bordeaux Mériadeck par exemple).



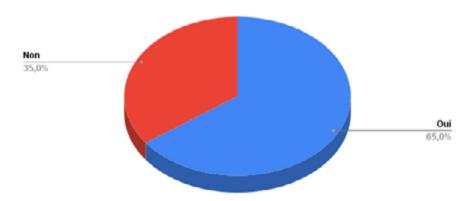




Médiathèque de Gradignan

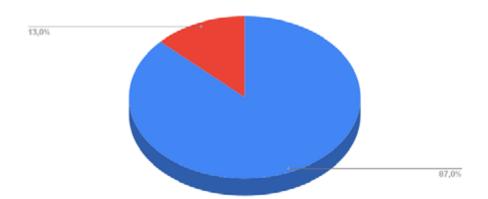
A une très large majorité, ce sont des espaces audiovisuels tels qu'on les a imaginés dans les années 2000 dans une logique de support (CD / K7 vidéos puis DVD).

Un mobilier perçu comme adapté aux collections



Le mobilier est diversement apprécié, notamment de la part des bibliothèques de Bordeaux qui émettent un jugement plutôt négatif.

Un espace perçu comme favorisant la présentation de documents





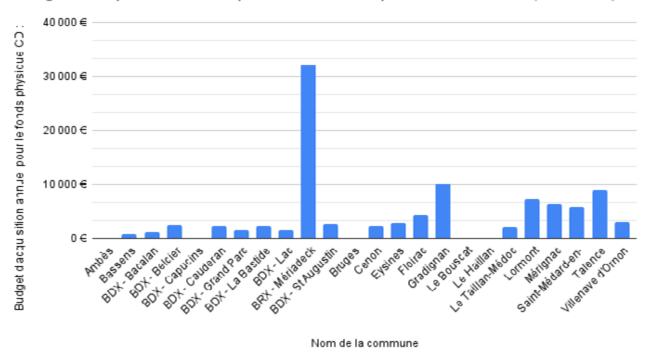
Bibliothèque de Bordeaux St Augustin



Médiathèque de Villenave d'Ornon

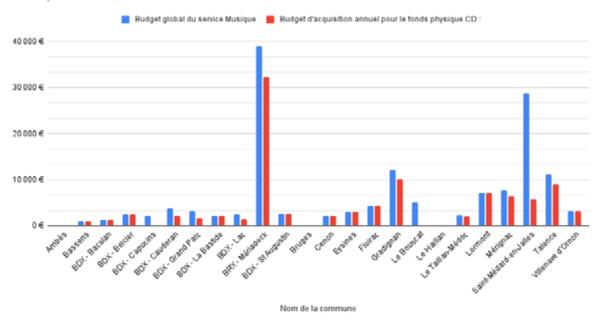
2.1.1.4 Budget (chiffres 2021)

Budget d'acquisition annuel pour le fonds CD par établissement (en valeur)

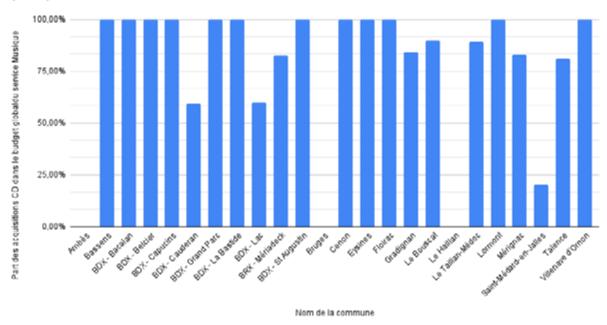


Nom de la commune

Part du budget annuel pour les acquisitions CD par rapport au budget global du service Musique (en valeur)

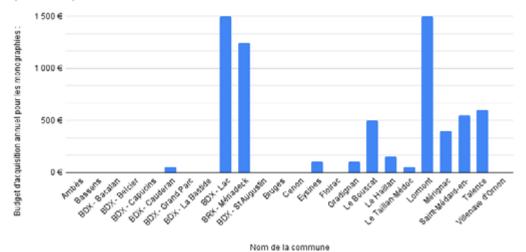


Part du budget annuel pour les acquisitions CD par rapport au budget global du service Musique (en %)

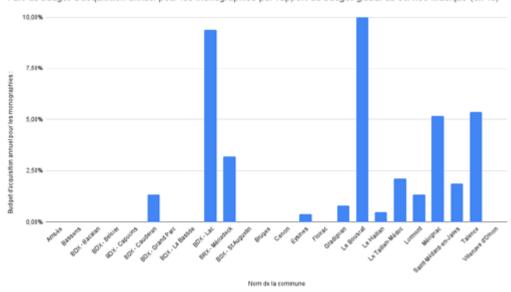


- 12 bibliothèques consacrent la totalité du budget annuel du service Musique à l'acquisition de CD. 6 bibliothèques consacrent plus des 3/4 du budget annuel du service Musique à l'acquisition de CD. 2 bibliothèques consacrent plus de la moitié du budget annuel du service Musique à l'acquisition de CD.
- 1 bibliothèque consacre un peu moins du 1/4 du budget annuel du service Musique à l'acquisition de CD (Saint-Médard-en-Jalles).
- 2 bibliothèques bénéficient du dépôt de la BDP 33 (Ambès et Le Haillan).
- 1 bibliothèque envisage de créer un fonds musique en 2022 (Bruges).

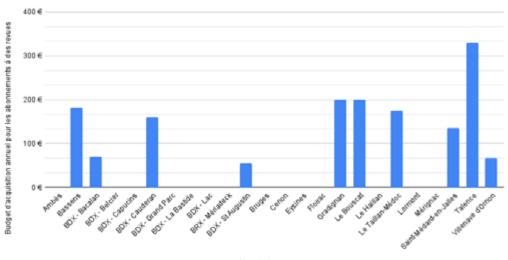
Budget d'acquisition annuel pour les monographies musicales par établissement (en valeur)



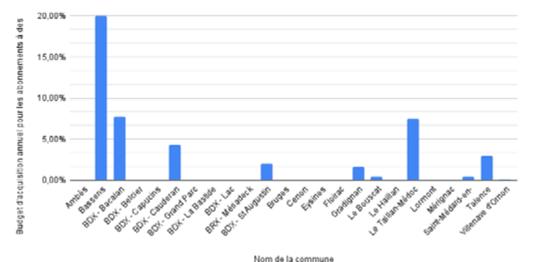
Part du budget d'acquisition annuel pour les monographies par rapport au budget global du service Musique (en %)



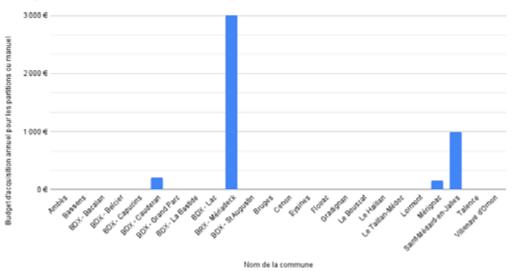
Budget d'acquisition annuel pour les abonnements à des revues musicales par établissement (en valeur)



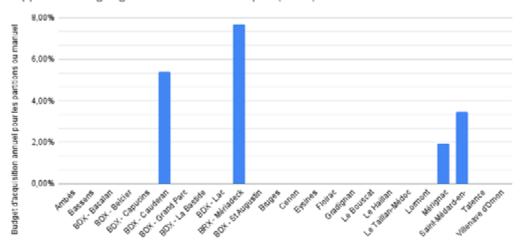
Part du budget d'acquisition annuel pour les abonnements à des revues musicales par rapport par rapport au budget global de la bibliothèque (en %)



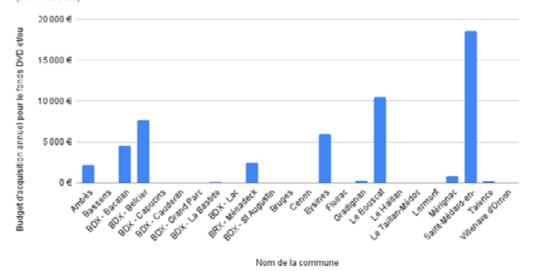
Budget d'acquisition annuel pour les partitions ou manuel d'apprentissage par établissement (en valeur)



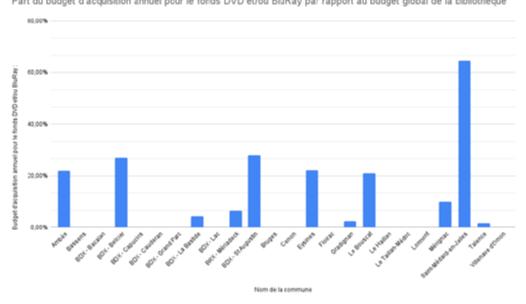
Part du budget d'acquisition annuel pour les partitions ou manuel d'apprentissage par rapport au budget global du service Musique (en %)



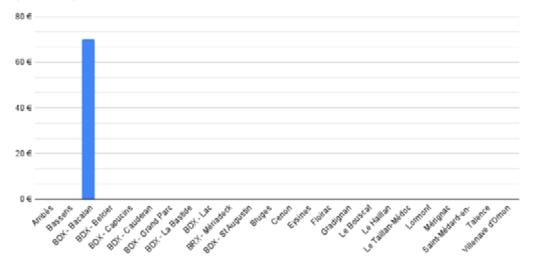
Budget d'acquisition annuel pour le fonds DVD et/ou BluRay par établissement (en valeur)



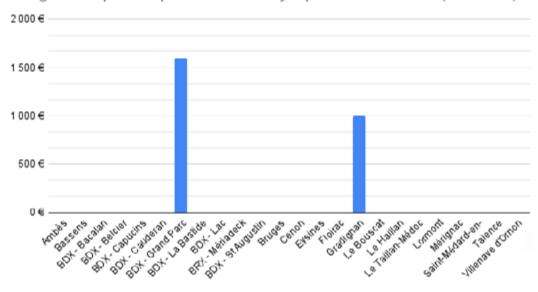
Part du budget d'acquisition annuel pour le fonds DVD et/ou BluRay par rapport au budget global de la bibliothèque



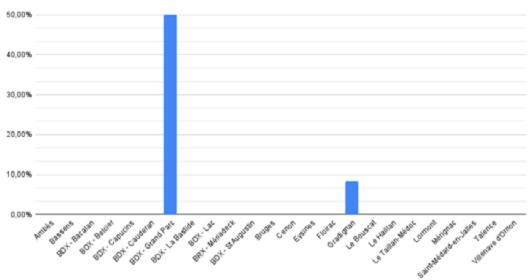
Budget d'acquisition annuel pour l'achat d'instruments de musique par établissement (en valeur)



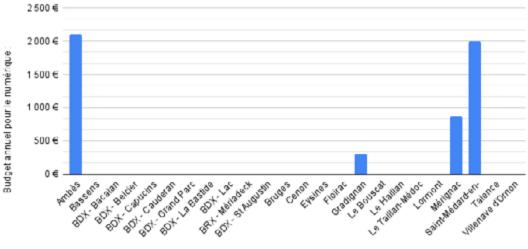
Budget d'acquisition pour le fonds vinyle par établissement (en valeur)



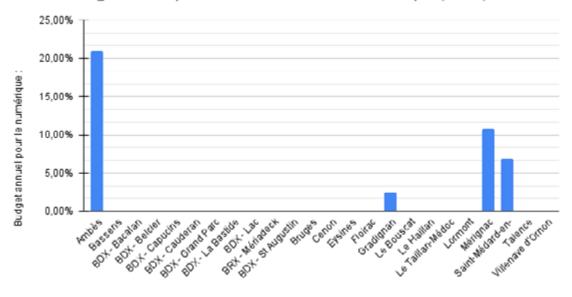
Part du budget d'acquisition du fonds vinyle par rapport au budget global du service Musique (en %)



Budget annuel alloué aux offres musicales numériques par établissement (en valeur)

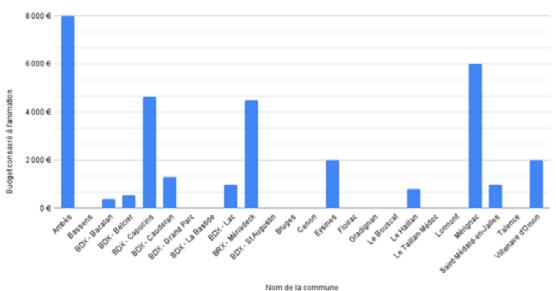


Part du budget annuel pour les offres musicales numérique (en %)

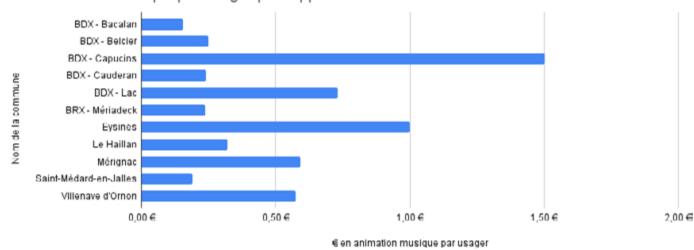


Nom de la commune

Budget annuel consacré aux animations consacré aux animations musicales par établissement (en valeur)



€ en animation musique par usager par rapport à Nom de la commune



2.1.2 Collections

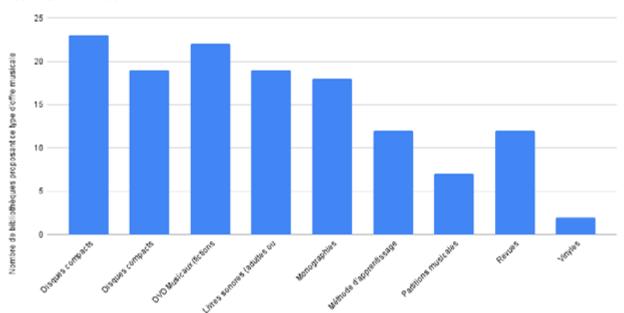
2.1.2.1 Collections physiques

- 88% des bibliothèques interrogées proposent une collection musicale (22 / 25)
- 8 % des bibliothèques bénéficient d'un dépôt de la BDP 33 (Bassens et Le Haillan) (2/25)
- Seule la Ludo-médiathèque de Bruges n'a pour l'instant ni collection musicale ni dépôt de la BDP 33 (soit 4% ou 1/25). C'est en cours de réflexion.
- Seules 38% des bibliothèques interrogées ont rédigé une politique documentaire (9/24).
- Sur ces 38%, seules 45% d'entre elles y ont intégré l'avis ou les attentes des publics soit 12,5% des bibliothèques (3/24).

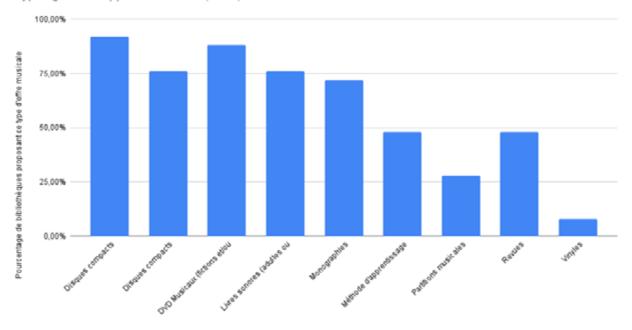
Cette prise en compte des attentes des publics s'est faite principalement par le biais du cahier de suggestions mis à disposition du public, par l'analyse des prêts, par des échanges ou concertations.

• Seules 32% des politiques documentaires prennent en compte l'impact d'Internet et des nouvelles technologies (7/22). 55% n'en tiennent pas compte.





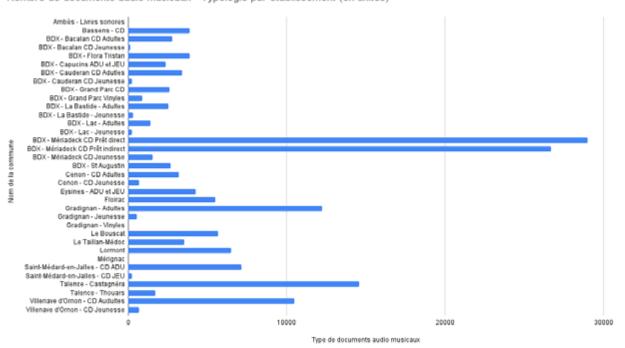
Typologie des supports musicaux (en %)



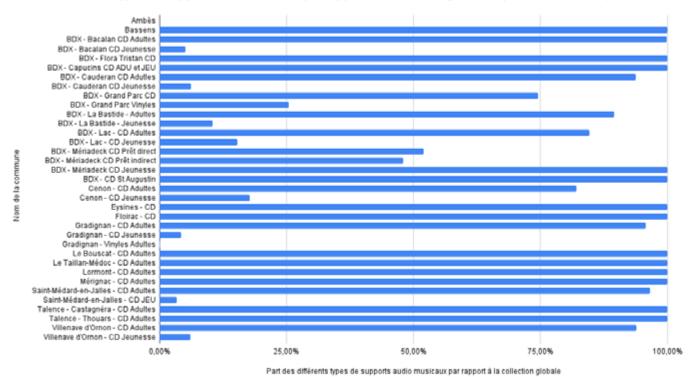
- Disques compacts: 23 bibliothèques sur 25 en proposent.
- Disques compacts jeunesse: 19 bibliothèques sur 25
- DVD Musicaux (fictions et/ou documentaires): 22 bibliothèques sur 25
- Livres sonores (adultes ou enfants) : 19 bibliothèques sur 25
- Monographies : 18 bibliothèques sur 25
- Méthode d'apprentissage : 12 bibliothèques sur 25
- Partitions musicales : 7 bibliothèques sur 25
- Revues : 12 bibliothèques sur 25
 Vinyles : 2 bibliothèques sur 25

Le taux de rotation des documents pour l'année 2020 est caduc à cause de la pandémie de Covid-19 : le prêt de documents n'a pas été assuré dans des conditions normales.

Nombre de documents audio musicaux - Typologie par établissement (en unités)



Part des différents types de supports audio musicaux par rapport à la collection globale et par établissement (en %)

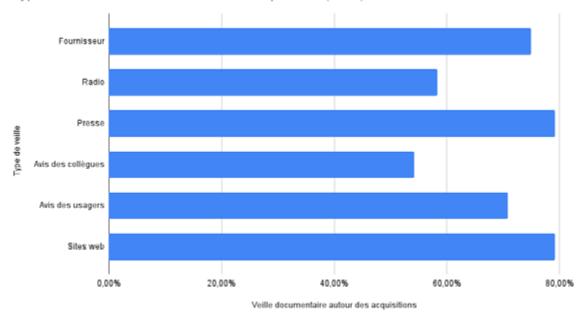


Les critères de désherbage sont les suivants :

- État du document
- Année d'édition
- Doublons
- Taux de rotation du document
- Inactivité du document (entre 2 et 5 ans selon les établissements)
- Intérêt pour la collection / Importance historique du document
- Possession du document par une autre bibliothèque du réseau
- Effets de mode (tubes de l'été...)
- L'interprétation (si elle et datée ou pas surtout en musique classique)
- Manque d'intérêt des usagers

Certaines bibliothèques (3/25) disent appliquer la méthode loupi qui propose de prendre en compte des critères basés sur l'état physique, l'actualité et l'usage du document, la redondance et l'adéquation du contenu aux publics et aux missions de la bibliothèque.

Type de veille documentaire autour des acquisitions (en %)



96% des bibliothécaires musicaux font de la veille documentaire autour de l'édition musicale notamment des nouveautés. Le fournisseur, la presse et les sites web jouent un rôle important dans cette veille.

Abonnement à des revues musicales spécialisées

Veille documentaire sur internet (en %)

Non

Oui

60,0%

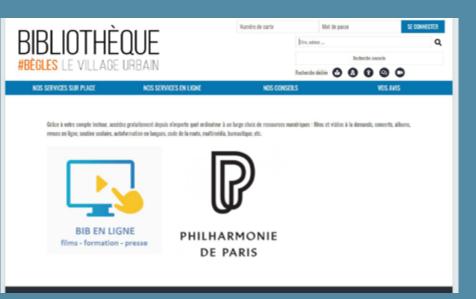
19 bibliothécaires (80%) déclarent faire une veille documentaire régulière sur internet. Le type de veille réalisée sur internet est le suivant :

- Pages d'artistes sur les réseaux sociaux + pages de labels
- veille permanente à travers tous les médias : sur des sites, blogs, webradios, Youtube,
 Discogs
- Nous suivons certains labels, lisons des revues spécialisées sur le net, des blogs.
- Youtube / Spotify / Soundcloud et réseaux sociaux Facebook, Snapchat et Tik Tok qui est devenu ultra prescripteur pour certaines générations (abonnement à de nombreuses chaînes et comptes)
- revues, blogs, sites radio ou musicaux
- sites spécialisés et généraux (Charts in one, Télérama, Fnac, Youtube etc...)
- sites de médias rédigeant des critiques (Les inrocks, Radio France, Télérama ...)
- sites de radio France (France Culture, France inter), de labels
- sites labels indépendants, distributeurs, blogs, presse étrangère (Mojo UK).

2.1.2.2 Offre numérique

Seules 4 bibliothèques sur 25 déclarent proposer une offre numérique sur place en direction des usagers (16%) et 5/25 des bibliothèques répondant au questionnaire disent être en train d'y réfléchir (20%).

- Philharmonie à la demande (2 réponses)
- Musique assistée par Ordinateur (MAO) (3 réponses)
- Gironde Music Box (3 réponses)
- Docz (2 réponses)
- Sens Critique : sélection musicale (1 réponse)



Les rares ressources numériques proposées aux usagers sont des abonnements à des offres de contenus : diMusic (par BiblioGironde), doob, Médiathèque numérique (offre de VOD).

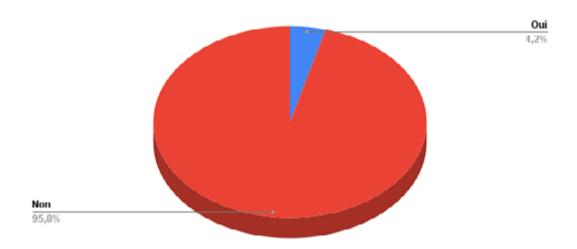
L'offre numérique sur place est très peu développée que ce soit d'un point de vue documentaire (excepté Philharmonie à la demande ou Gironde Music Box) que d'un point de vue ludique ou d'auto-formation (MAO, Docz). Il existe finalement peu d'offre numérique alternative à l'offre physique (CD, DVD, Blu-Ray).





L'écoute musicale pour les enfants (0 à 8 ans) via l'application Munki est proposée par exemple à la bibliothèque des enfants à Bordeaux Mériadeck.

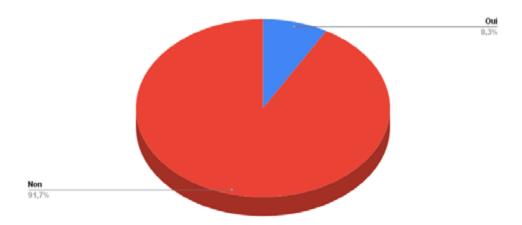
Poste d'écoute via tablettes numériques dédiées à la musique



Les bibliothécaires musicaux souhaiteraient pouvoir proposer dans leur espaces les ressources suivantes :

- Philharmonie à la demande (4)
- Logiciel performant de MAO (3)
- MusicMe (2)
- Des captations de concert de la scène locale (1)
- Munki (2)
- Youtube music, Spotify et Deezer
- Vidéo à la demande
- Musique numérique.

Poste informatique dédié à une offre musicale en ligne dans l'espace musique



Pour les bibliothécaires musicaux, une offre musicale numérique se doit de :

- balayer l'ensemble des esthétiques musicales (85% des répondants)
- d'offrir une interface de travail et de consultation intuitives (57% des répondants)
- de permettre la création de contenus mutualisés entre collègues (53% des répondants)
- de permettre le travail collaboratif entre collègues (24% des répondants)
- de permettre l'inclusion et la participation des publics (notation, avis...) (67% des répondants)
- d'être spécialisée dans une esthétique spécifique (9,5% des répondants).

D'après un répondant, "pour exister sur internet il nous faut une force de frappe plus importante et travailler avec plusieurs structures nous permet d'avoir une audience plus forte et plus de visibilité sur le net."

L'offre numérique sur place comme l'offre numérique à distance ne remplace donc pas l'offre physique disponible en prêt aussi bien en volume (collection à part entière), qu'en choix (tous les genres musicaux), qu'en qualité (politique documentaire établie par la bibliothèque).

En fait, ces offres ne peuvent se substituer les unes aux autres mais se compléter. Face à la chute des prêts de CD, il ne faut pas considérer qu'un nouveau modèle comparable au modèle de prêt de documents physiques émerge du jour au lendemain.

2.1.3 Offre de service

2.1.3.1 Prêt de documents et modalités de prêt

Le nombre moyen de documents musicaux empruntables est de 14 dans les bibliothèques de la métropole.

L'emprunt des documents musicaux pour les enfants est acquis partout, sauf pour une commune (Talence).

Les ³/₄ des médiathèques interrogées ne se sont pas posées la question de l'extension du nombre de prêts de documents musicaux voire du prêt illimité.

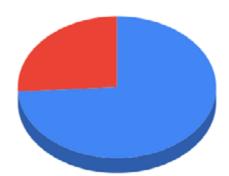
Certaines médiathèques ont temporairement augmenté le nombre de prêt de documents pendant le pic de la crise sanitaire (Bibliothèque St Michel / Capucins), d'autres le souhaitent vivement mais se heurtent au refus des autres services de prêt, d'autres ont connu une augmentation récente du nombre de prêt de document (Bassens & Le Bouscat). Seule la médiathèque de Villenave d'Ornon pratique le prêt illimité de documents.

La gratuité est généralisée sauf pour deux communes qui pratiquent une politique tarifaire (Gradignan et Lormont).

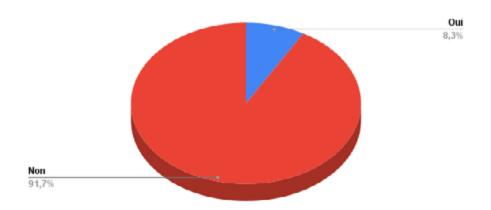
2.1.3.2 Consultation sur place

Une offre de service tournée vers l'écoute sur place des CD

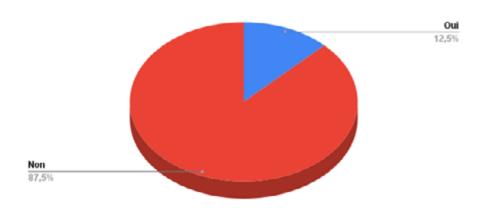
74% des service Musique mettent à disposition des postes d'écoute sur place dédiés aux documents
 26% des service Musique mettent à disposition des postes d'écoute sur place dédiés aux documents



Poste d'écoute assise via une platine disques vinyle



Poste d'écoute mobile via un casque à infra rouge

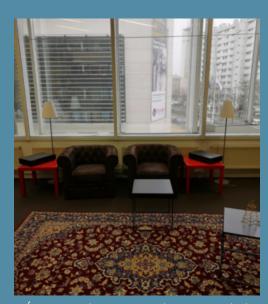




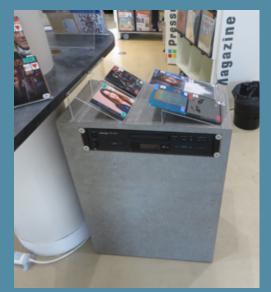
Écoute sur place - BM Bordeaux Mériadeck



Écoute sur place - Bordeaux Grand Parc



Écoute sur place - BM Bordeaux Mériadeck



Écoute sur place - Bibliothèque St Augustin

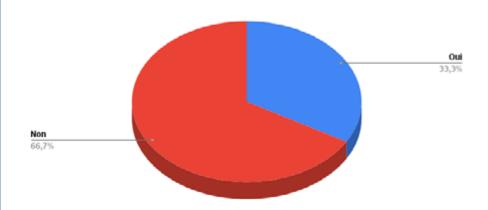


Borne tactile Gironde Music Box - Gradignan

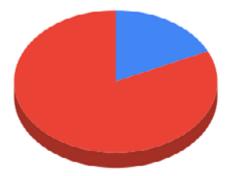
Les bibliothèques musicales ne proposent quasiment pas d'espace de documentation autour de la musique qui ferait d'elles des lieux ressources autour de la musique de leur territoire. Pourtant, d'après le sondage Opinion Way (novembre 2021), les Français perçoivent leur municipalité comme l'un des acteurs importants en capacité de les informer sur la musique qui se développe près de chez eux. Une piste à suivre en lien avec la Gironde Music Box. Ecoute sur place via des dispositifs dédiés de type "sonic chair"



Poste d'écoute via une borne d'écoute et / ou téléchargement

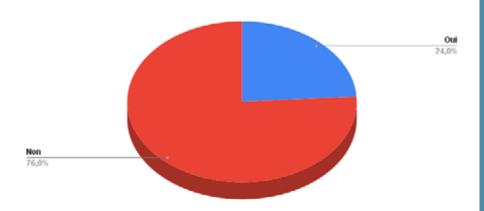


Quasi absence de poste de visionnage des DVD musicaux



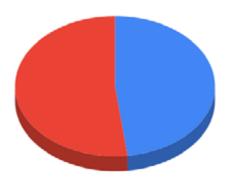
18% des bibliothèques mettent à disposition des postes de visionnage des DVD musicaux
 82% des bibliothèques ne mettent à disposition des postes de visionnage des DVD musicaux

Espace pour visionner des films documentaires ou des concerts



Poste de visionnage DVD - Gradignan



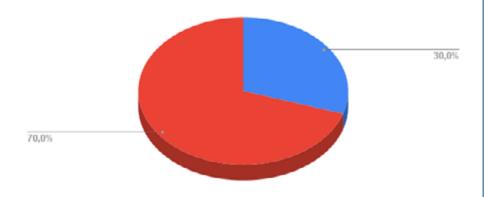


48% des bibliothèques musicales proposent un lieu dédié à la consultation sur place des imprimés
 52% des bibliothèques musicales ne proposent pas de lieu dédié à la consultation sur place des imprimés



Bibliothèque de Bordeaux Mériadeck

Un lieu très peu dédié à la documentation musicale (flyers concerts, programmes des salles de spectacles...)





Médiathèque de Mérignac

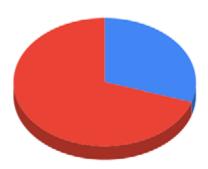
2.1.3.3 Espaces de pratique musicale

Seules 30% des bibliothèques musicales (7 sur 24) proposent des animations ou ateliers favorisant la pratique musicale (MAO au casque, piano électrique avec casque...). Les bibliothèques musicales n'ont semble-t-il pas encore pris le virage qui s'amorce depuis plusieurs années dans les pratiques culturelles des Français, à savoir le développement de l'autoformation musicale à travers méthodes, cours en ligne, MAO...



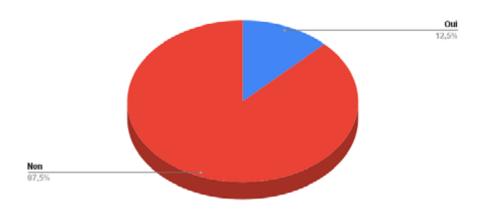


Une offre de service encore peu tournée vers la pratique musicale (ateliers de MAO, découverte d'instruments...)

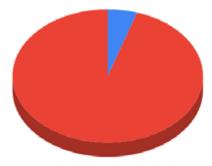


70% des bibliothèques musicales proposent une offre de service de ce type
 30% des bibliothèques musicales ne proposent pas une offre de service de ce type

Lieu dédié à la pratique musicale

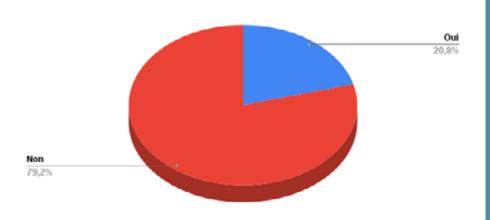


Des espaces proposant peu de lieux insonorisés dédiés à la pratique musicale (lieu clos)



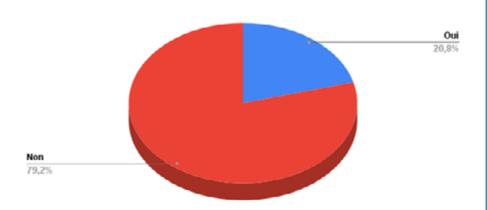
5% des bibliothèques proposent des lieux insonorisés pouvant être dédiés à la pratique musicale
 95% des bibliothèques ne proposent pas de lieux insonorisés pouvant être dédiés à la pratique musicale

Mise à disposition sur place d'instruments de musique





Poste informatique dédié à des logiciels musicaux



Ces espaces somme toute récents dans les bibliothèques publiques sont contraints par l'architecture du bâtiment. L'insonorisation des lieux et / ou le manque d'espace insonorisé représentent une contrainte majeure au développement de l'offre de service en musique.

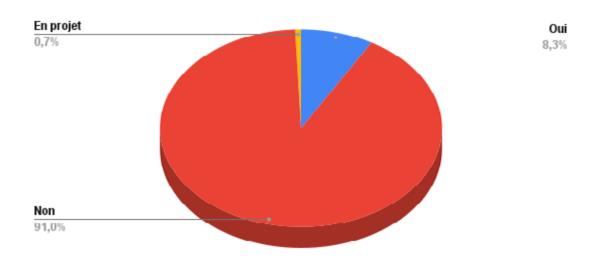
Les conditions bâtimentaires entravent le développement de la pratique musicale, même si la technique permet aujourd'hui de mettre en place des dispositifs au casque. La Musique assistée par Ordinateur (M.A.O) offre une opportunité intéressante pour contrer les revers imposés par l'architecture des lieux.



2.1.3.4 Prêt d'instruments de musique

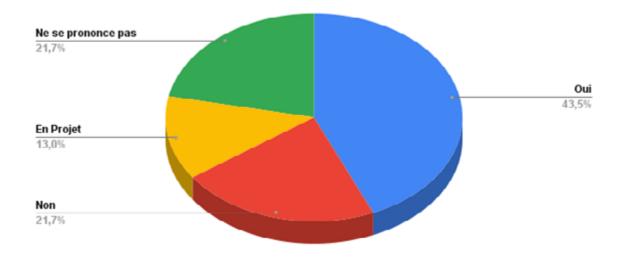
Le prêt d'instruments peut représenter une autre voie à suivre, à défaut de proposer un lieu d'exercice ou d'apprentissage.

Prêt d'instruments de musique



2.1.3.5 Offre ludique

Proposez-vous aux usagers une offre ludique liée à la musique ?



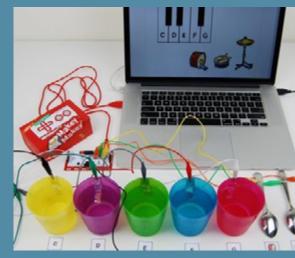
La typologie des offres ludiques liées à la musique dans le réseau de la métropole :

- Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
- Mise à disposition d'instruments de musique
- Animations et applica tions tablettes autour de la musique
- Jeux vidéos musicaux
- Ateliers Makey Makey
- Mise à disposition des contrôleurs Joué Play

Face aux défis architecturaux, il faut bien considérer que la mission des bibliothécaires musicaux est très contrainte voire quelque peu empêchée. Ce n'est pas pour rien que le ressenti vis à vis du bâtiment est si marqué négativement.

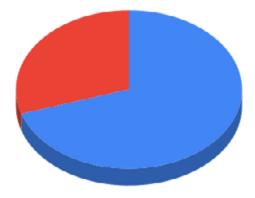


Joué Music Instruments



Makey Makey

Des contraintes architecturales fortement perçues comme frein au développement de l'offre de service en musique

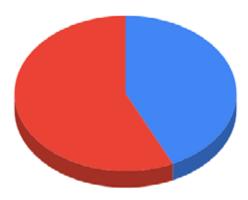


70% des sondés considèrent le bâtiment comme un frein au développement de l'offre musicale
 30% des sondés ne considèrent pas le bâtiment comme un frein au développement de l'offre musicale

2.1.4 Action culturelle

Les espaces Musique proposent des animations musicales qui reçoivent depuis toujours un accueil favorable non démenti des publics. Mais la contrainte des lieux (peu de modularité, espace ouvert) ne permet souvent que la mise en place d'animations sous forme de rencontres intimes (showcase, conférence musicale ou rencontre d'artistes par exemple).

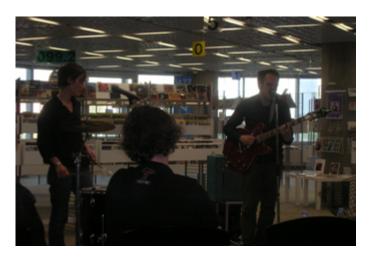
Une capacité toute relative du lieu pour accueillir des animations musicales (showcase, DJ set, etc.)



43% des sondés considèrent que le bâtiment a la capacité d'accueillir des animations musicales
 57% des sondés ne considèrent pas que le bâtiment a la capacité d'accueillir des animations musicales



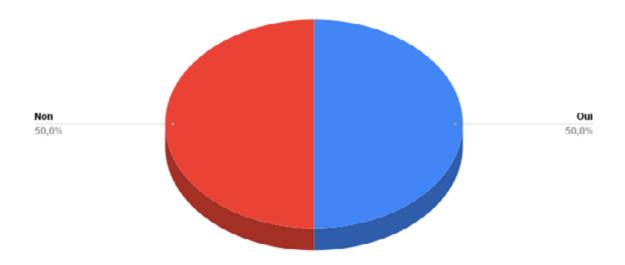
Rencontre avec Kahil El Zabar et Musique de Nuit (Bordeaux – 2009)



Showcase avec Cordebrève et Vicious Circle (Bordeaux 2010)

Les concerts organisés lors des éditions de la Nuit des bibliothèques, du festival 33 Tour tout comme les concerts organisés plus régulièrement dans les établissements ayant un espace à part, un auditorium ou un lieu modulable, rencontrent de vifs succès publics.

Auditorium pour proposer des concerts ou des rencontres musicales









Auditorium de Mériadeck

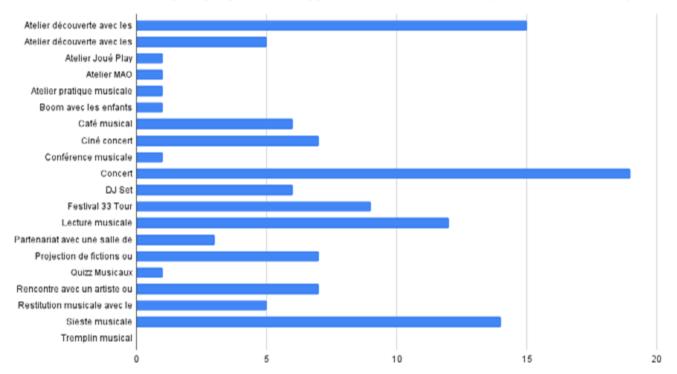


Auditorium de Gradignan

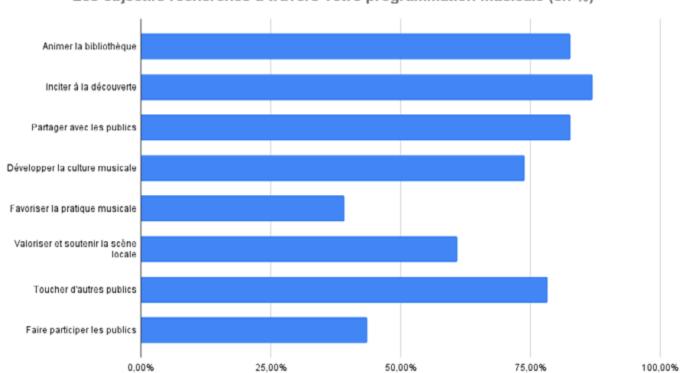
- 92% des bibliothèques interrogées déclarent proposer des animations musicales (23/25).
- 88% des bibliothèques interrogées déclarent inscrire celles-ci dans un projet de service global (21/24 réponses).

Pratiquement aucune d'entre elles ne s'appuient sur une charte d'animation (87% d'entre elles, 20/25 réponses)

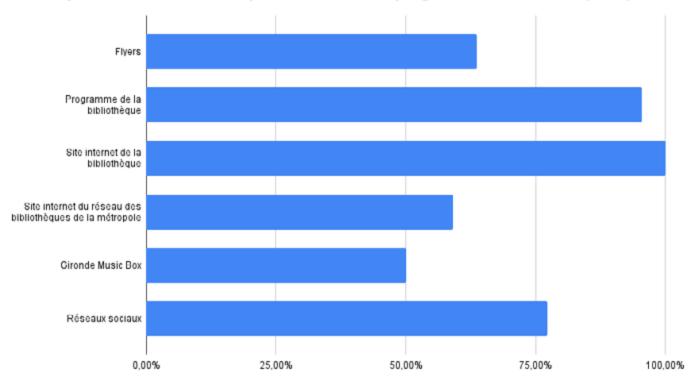
Nombre de bibliothèques proposant tel type d'animation musicale (données cumulées)



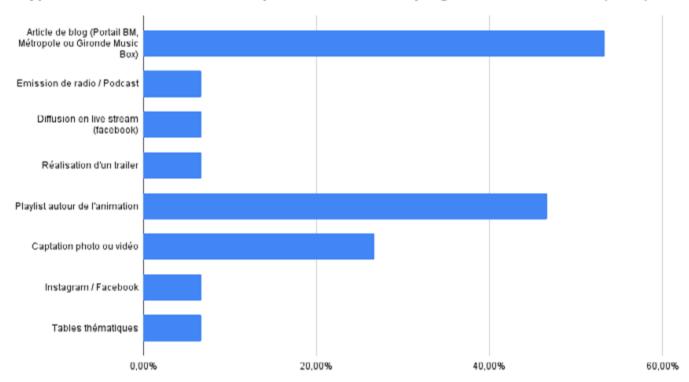
Les objectifs recherchés à travers votre programmation musicale (en %)



Moyens de communication pour diffuser votre programmation musicale (en %)



Types de créations de contenus pour valoriser votre programmation musicale (en %)



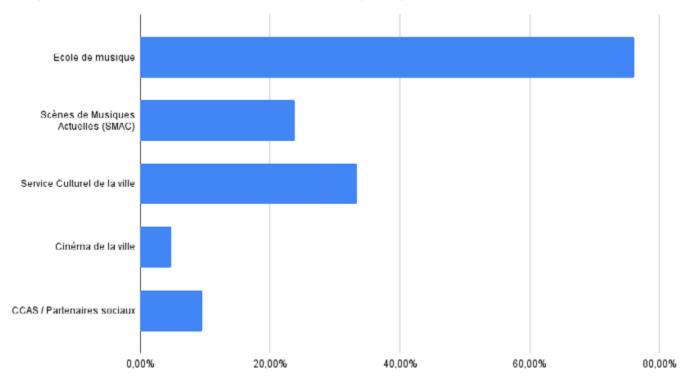
Les 22% restants considèrent que ce n'est pas une priorité, qu'ils manquent de temps ou d'un personnel dédié à cette fonction ou qu'ils sont contraints par une politique réseau des bibliothèques (Bordeaux).

La périodicité de ces actions est très variable :

- de très régulière comme à Villenave d'Ornon (4 concerts + 10 siestes musicales + 2 ateliers écoute musicale), au Taillan-Médoc (Accueils de classe autour de la musique chaque semaine + 3 siestes musicales dans la saison + participation à 4 événements du service culture dans la saison) à Gradignan (une dizaine d'actions) à Mérignac (4 concerts publics adulte, environ 12 Bulles musicales ou concerts famille pour le public enfant)
- à plus étalée dans le temps pour d'autres bibliothèques (entre 2 et 5 rendez-vous an nuels).

Les animations musicales sont au moins transversales pour une d'entre elles notamment avec le service jeunesse, le service multimédia ("Quinzaine du numérique"), le service Cinéma, le service Adulte et le service Patrimoine.

Les partenaires de vos animations musicales (en %)



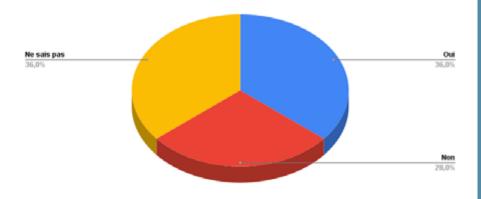
Les bibliothèques musicales s'appuient beaucoup sur les écoles de musique de leur ville ou leur conservatoire de musique pour proposer de la musique vivante :

- restitution de travail, masterclass...
- l'occasion de faire venir les familles et d'offrir aux élèves de ces écoles un auditoire inédit

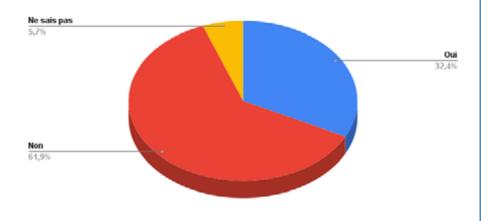
Les 4 scènes de musique actuelles (SMAC) que comptent l'agglomération bordelaise sont partenaires réguliers de nos bibliothèques : Salle des fêtes du Grand Parc (Bibliothèque du Grand Parc), Krakatoa (Médiathèque de Mérignac), Le Rocher de Palmer (Bibliothèques de quartier Bordeaux), Rock et Chanson (Talence), Rock School Barbey (Bibliothèque Flora Tristan Bordeaux).

Elles permettent de mettre en avant la scène locale du territoire ou les activités qu'elles développent en leur sein comme la pratique musicale (Rock School Barbey), la découverte des musiques du monde (La cabane du monde), la scène locale (via la pépinière du Krakatoa ou via Rock et Chanson).

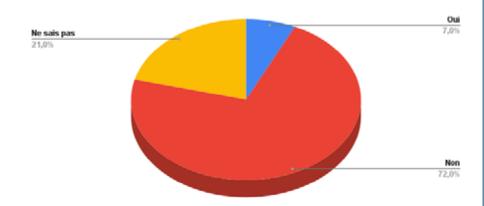
Avez-vous le sentiment d'être bien identifié par les autres acteurs de la scène musicale locale ?



Actions en direction du public scolaire



Actions en direction des publics empêchés



Seules 9 bibliothèques musicales sur 25 (36%) ont la certitude d'être bien identifiées par le réseau des acteurs de la scène musicale girondine.

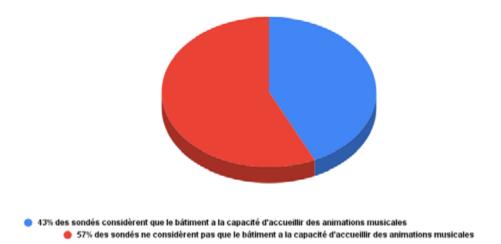
On peut penser que ce sont les bibliothèques qui travaillent avec les SMAC, celles qui proposent des rencontres avec les artistes ou associations musicales ou avec les écoles de musique qui se sentent les moins isolées du reste de la scène locale.

Si les bibliothèques musicales travaillent avec des enfants (ateliers découverte, éveil musical...), elles ne mènent pas d'actions conjointes avec l'Education nationale, sauf à l'époque des temps d'activité périscolaire (TAP) où elles ont été amenées à le faire.

Pour les bibliothèques musicales qui proposent des actions en directions des publics dit "empêchés", en voici la typologie :

- Prêt de livre CD à des EPHAD
- Actions en direc tions des personnes mal et non voyantes (Siestes mu sicales par exemple)
- Ateliers MAO à l'IME et au Foyer Médica lisé des Lilas (Infirmes mot eurs cérébraux)
- Actions avec le Centre ressources sénior
- Actions avec la Croix Rouge
- Accueil de groupes de patients d'hôpitaux no tamment pour des écoutes musicales

Une capacité toute relative du lieu pour accueillir des animations musicales (showcase, DJ set, etc.)



En résumé, la programmation musicale des bibliothèques du réseau de la métropole apparait assez variée (conférences, concerts, show-case, MAO...) mais elle peine à proposer des actions qui soient suffisamment récurrentes pour attirer de nouveaux publics. La raison tient très sûrement aux contraintes et aux arbitrages budgétaires.

C'est pourtant l'un des paradoxes de la situation de la musique en bibliothèque.

En effet, la programmation musicale attire les publics, fréquentant et non fréquentant. La valorisation des esthétiques musicales est d'autant plus intéressante pour attirer les publics que la musique peut revêtir des formes très variées : on peut lire la musique, l'écouter, vibrer avec elle, se documenter sur elle, faire partager ses envies...

De cette programmation musicale, protéiforme mais trop ponctuelle, il apparait difficile de mettre en place une communication régulière et ciblée. C'est pour cette raison que les bibliothécaires musicaux investissent les réseaux sociaux. Mais leurs messages sont noyés dans le flux des autres messages, faute d'identité numérique suffisante.

Ainsi, le festival 33 tour se veut-il une réponse adaptée au besoin de proposer un focus régulier en matière d'offre de médiation musicale en s'attachant à proposer un panel des différentes animations telles qu'il est possible d'en programmer. Et d'encourager au partenariat avec des acteurs locaux. Programmé à l'échelle du réseau des bibliothèques de la métropole, il permet d'installer dans la durée un événement coopératif inédit et de s'appuyer sur une communication commune réalisée via un illustrateur / graphiste et des outils numériques bien identifiés : la Gironde Music Box, la chaine YouTube de la Gironde Music Box (entretiens vidéos des participants), le portail « Médiathèques » des bibliothèques de la métropole et la page facebook publique du festival.



2.1.5 Médiation

2.1.5.1 Médiation sur place

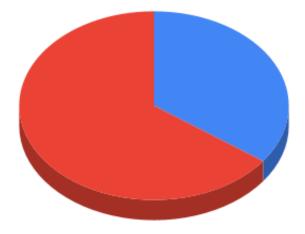
Le renseignement et l'accueil en banque Musique est assumée pour une grande majorité de bibliothèques par l'ensemble des personnels (à l'exception de 5 d'entre elles) mais ce personnel n'a pas reçu de formation en musique (sauf pour 4 d'entre elles). Il y a donc un déficit de formation du personnel dans l'approche de ce service.

L'absence de poste de renseignement spécifique (60%) et de poste de consultation du catalogue en ligne (66%) dans l'espace Musique n'aident pas à la lisibilité de ces collections et à leur médiation.



Les espaces sont peu équipés en postes informatiques (16 bibliothèques musicales sur 24 ne donnent pas accès à un poste informatique dans leur espace dédié à la musique).

Un accès au catalogue informatisé très limité



- 35% des BM donnent accès à un poste informatique dans leur espace dédié à la musique
- 65% des BM ne donnent pas accès à un poste informatique dans leur espace dédié à la



Médiathèque d'Eysine

De plus, seules 20% des bibliothèques déclarent recevoir du public afin de présenter l'espace Musique et ses services.

Cet accueil se fait au moment de l'inscription (visite et présentation des différents services et espaces de la médiathèque) ou lors de l'accueil des nouveaux habitants (une fois par an). Pour d'autres bibliothèques, lors de nouvelles adhésions d'usagers à la médiathèque, chacun des agents fait une présentation des espaces et des services qui leur sont proposés. Enfin, certaines bibliothèques présentent leur section à des groupes spécifiques tels les élèves du SIAM, groupes d'adultes aveugles ou encore les étudiants en Licence (Licence Musicologie et pratique artistique supérieure, Licence Musiques actuelles, jazz et chanson) et Master (Master Musique et culture). Certaines en envisagent dans le cadre du prêt d'instrument.

Et 7% seulement d'entre elles ont créé des documents d'informations en direction des publics. Le cadre de classement principal des documents est la PCDM (Principes de Classement des Documents Musicaux) à 88% pour les CD, puis la DEWEY (20%) pour les imprimés, la MASSY (1 cas) et 1 adaptation "maison" (Saint-Médard).



Espace Musique - Médiathèque de Lormont

Les cadres de classement sont donc des cadres éprouvés et reconnus par l'ensemble de la profession. Concernant la PCDM, seules trois bibliothèques (de Bordeaux notamment) et une du réseau métropole (Saint Médard en Jalles) en sont insatisfaites.

Par contre, 60% des bibliothèques interrogées affirment être insatisfaites de leur signalétique. (13/22) : la signalétique bien plus que le cadre de classement est vécue comme un réel frein au repérage et à l'accès au document.

Mais, paradoxalement, 70% des bibliothèques n'ont toujours pas créées de documentation autour de l'organisation de l'espace musical, de ses collections (cadre de classement par exemple).

2.1.5.2 Médiation numérique



L'ensemble des bibliothèques du réseau métropolitain propose aujourd'hui un site internet. (25 réponses positives sur les 25 bibliothèques répondantes).



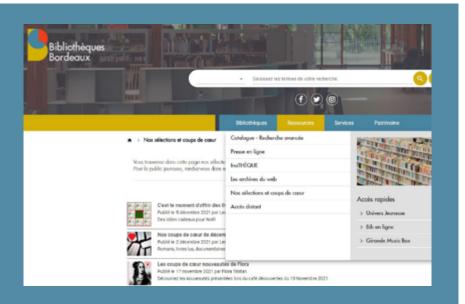
70% des bibliothécaires musicaux déclarent publier des contenus en ligne.

La typologie de ces publications est la suivante :

- Playlists musicales
- Présentation de nouveautés
- Annonces autour de la programmation musicale ou billets d'agenda
- Coups de coeur
- Sélections thématiques
- Mise en ligne de contenus musicaux créés par les usagers (MAO) (Lormont)
- Mise en ligne de podcasts autour d'émissions de radio réalisées par deux biblio thèques (Eysines d'une part et Le Taillan Médoc d'autre part)
- Tutoriels créatifs.

La fréquence de publication est régulière (bi-hebdomadaire ou mensuelle). Pour les publications liées à l'agenda, les publications sont plutôt irrégulières.

Les bibliothécaires ont reçu pour 52% d'entre eux (13/25) une formation spécifique autour de la publication de contenus musicaux en ligne.



La place de la musique sur le portail des bibliothèques interrogées paraît satisfaisante pour seulement 48% (12/25) contre 52% (13/25) qui jugent le contraire.

Pourtant près de 60% des bibliothécaires interrogés considèrent que la place de la musique sur leur portail n'est pas adaptée aux attentes du public et peu visible parmi le flux des autres publications. (13/23).



Une majorité des bibliothécaires musicaux déplore le manque d'offre musicale sur leur portail alors que leurs sélections musicales (« Playlists ») et leurs coups de cœur sont bien reçus sur des médias plébiscités par les publics (vidéos YouTube par exemple).

Le portail est souvent jugé comme obsolète ou pas adapté aux nouveaux usagers du web, c'est à dire simple d'accès, intuitif et proposant en page d'accueil players musicaux (YouTube, Bandcamp, Spotify ou Deezer par exemple).

Par ailleurs, les catalogues de bibliothèque en ligne ne permettent pas l'écoute d'extraits musicaux. Et les contenus créés par les bibliothécaires semblent invisibles ou trop morcelés. Il n'existe pas de page spécifiquement réservée à la musique sur nos portails.

Le réseau des bibliothèques de la métropole de Bordeaux se démarque par une démarche originale et inédite en France avec le développement de la Gironde Music Box.

C'est la seule ressource proposant des contenus musicaux en streaming et la possibilité de créer des contenus rédactionnels.

Créée par et pour les bibliothécaires musicaux, elle leur permet de créer des playlists musicales, du contenu rédactionnel et de le proposer aux usagers via le player YouTube sur le site des bibliothèques ou via le Portail des Médiathèques de la métropole.

Dans ce contexte, les réseaux sociaux prennent aux yeux des bibliothécaires musicaux une place importante comme relais d'information et de médiation. Ils apparaissent pour une majorité comme un relais essentiel leur permettant de toucher directement les publics par le biais d'outils de communication universellement reconnus et utilisés. Et de pointer directement sur des contenus créés par leurs soins.





D'ailleurs, les bibliothécaires musicaux sont dans une majorité écrasante (88% d'entre eux - 21/25 répondants) convaincus d'avoir un rôle à jouer dans ce nouvel univers numérique. D'autant qu'ils sont 75% à être convaincus que toute l'offre musicale n'est pas disponible sur internet

D'autant qu'ils sont 75% à être convaincus que toute l'ottre musicale n'est pas disponible sur internet (19/25 répondants) et 88% d'entre eux à penser qu'ils ont quelque chose à apporter aux internautes (21/25 répondants).



Ainsi, les bibliothécaires musicaux aimeraient dans l'absolu pouvoir proposer :

- Playlists musicales (90% des répondants)
- Podcast (54% des répondants)
- La création de vidéos en ligne (36 % des répondants)
- La rédaction d'articles en ligne (50% des répondants).

Une façon pour les bibliothécaires musicaux de proposer d'autres contenus musicaux face aux stars surmédiatisées de la toile.

2.2 Perspectives

Conscients des évolutions à l'œuvre dans le secteur musical et de leur impact sur la place de la musique en bibliothèque, les bibliothécaires musicaux du réseau ne succombent pas pour autant au fatalisme et partagent une même envie de repositionner leur activité et de redéfinir leur offre (annexe 2 : commentaires libres).

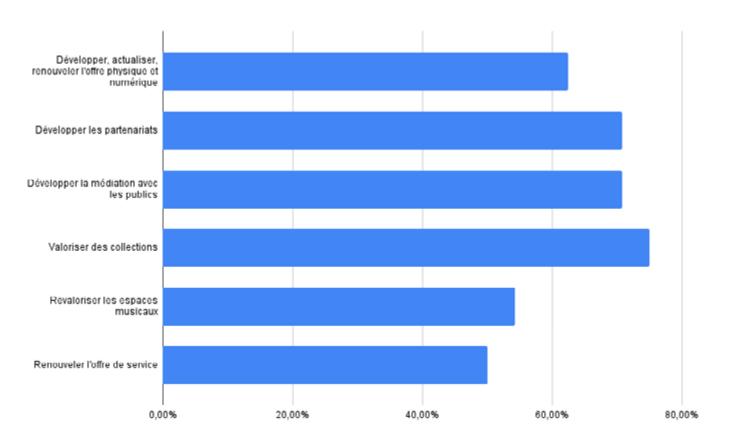
Un travail de réflexion est d'ailleurs en cours dans la plupart des bibliothèques, à la faveur de contextes différents : rénovation de la bibliothèque, agrandissement ou construction d'une nouvelle médiathèque, création de service, projet de réaménagement des services et espaces de la bibliothèque, etc.

Seuls 28 % des bibliothécaires musicaux seraient à l'origine de ce travail de réflexion (7/25) contre 72% (18/25) qui n'en sont pas les porteurs.

Pour autant, ils sont associés à la réflexion pour 76 % d'entre eux (19/25).

Ce travail de réflexion porte selon les cas sur :

- la refonte de la signalétique et la mise en valeur des nouvelles acquisitions
- la mise en place de nouveaux services plus adaptés aux pratiques des usagers en me nant des actions afin de faire connaître le fonds et les services.
- la redéfinition d'un service musique davantage conçu comme un lieu d'écoute avec des espaces salons liés à des postes d'écoute de CD, vinyles ou musique numérique
- un projet de réaménagement de l'espace qui vise à réduire la place des collections pour développer l'accueil sur place (écoute et pratique) et la valorisation des collections.
- un état des lieux des espaces, collections et animations musique à l'échelle du réseau des bibliothèques de Bordeaux
- un projet de pôle culturel en lien avec le Conservatoire de Bordeaux, spécifique à la Bibliothèque de la Bastide.
- Une interrogation sur la pertinence d'un fonds musical sans espace dédié, étant donné la chute des prêts.

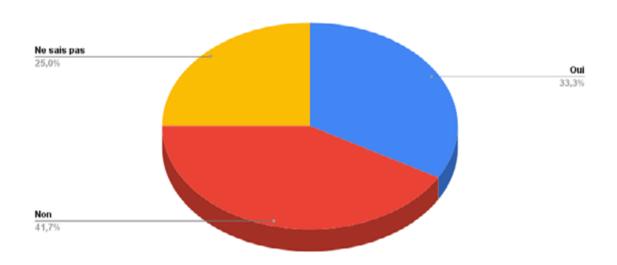


A la question de savoir quels projets les bibliothécaires souhaiteraient développer, le désir de valoriser les collections par le biais de contenus rédactionnels ou de playlists musicales (75% des répondants - 18/24), voire même de poursuivre ou renouveler l'offre physique et numérique (62,5% des répondants - 15/24), montre bien l'attachement des professionnels à l'idée de collection comme ensemble construit et raisonné. Cet attachement s'exprime par la volonté de mieux valoriser les contenus en s'investissant dans des formes nouvelles de médiation notamment via le numérique (portail de bibliothèque, Gironde Music Box, playlist vidéo via le média social et musical YouTube, Facebook...). Dans un souci de mieux être identifiés des usagers comme des acteurs de la scène musicale locale, de pallier des manques de moyens budgétaires (en animation), les bibliothécaires musicaux souhaitent développer les partenariats (78% des répondants, 17/24) ou les coopérations entre professionnels : ouvrir la bibliothèque sur l'extérieur, proposer leur collaboration et faire vivre leurs espaces.

Les actions de médiation en direction des publics (accueil des publics, ateliers) et l'action culturelle apparaissent comme des leviers importants pour faire vivre ou redynamiser leur mission (78% des répondants, 17/24).

Enfin, la valorisation des espaces et le renouvellement de l'offre de service sont sollicités par un peu plus de 50% des répondants (12 et 13/24). Sujet complexe d'autant qu'un nombre important de bibliothèques propose des espaces ouverts. Il est donc difficile pour les répondants de se positionner sur cette question qui touche la problématique plus globale du bâtiment et de sa capacité à s'adapter à leur attentes (sonoriser les lieux, proposer des concerts "festifs"...).





Enfin en ce qui concerne l'envie de modifier en profondeur l'offre musicale, si le "non" semble l'emporter, il convient de souligner que le "oui" est soutenu par des établissements du réseau de taille importante ou relativement importante (Bordeaux Mériadeck, Gradignan, Talence, Eysines...). Par ailleurs, les répondants ne sont pas forcément décisionnaires, ce qui explique qu'un quart d'entre eux disent "ne pas savoir". Dans la plupart des établissements, l'heure est aujourd'hui à la réflexion sur cette question.

La valorisation et la médiation apparaissent clairement comme des enjeux majeurs, avec pour objectif d'améliorer la visibilité de l'offre musicale en bibliothèque qui souffre d'un déficit de notoriété.

L'AOVGCACY EN BIBLICTHEQUE

Près de 50% des bibliothécaires musicaux ont en effet le sentiment que les habitants de leur commune ne connaissent ni leur offre documentaire ni leur offre de service quand 50% n'ont aucun avis sur la question.

Cela pose la question du portage de projet hors établissement et de l'introduction de nouvelles offres en bibliothèque pas toujours perçue comme allant de soi auprès des publics notamment les publics non fréquentants.

Une seule bibliothèque pense à contrario que son offre de service est bien identifiée par les habitants de sa commune par le biais d'actions qui permettent de donner davantage de visibilité : le travail mené sur les réseaux sociaux et à la radio et par l'inscription d'animations dans le cadre des projets menés par la ville (par exemple la fête de la musique des enfants, le projet participatif annuel, avec délocalisation de certaines animations) ou les accueils de classes spécifiquement dédiés à la musique.

3/ Conclusion

3.1 Dresser un état des lieux

Depuis près de deux décennies, le concept de médiathèque musicale est sans cesse questionné sous l'effet conjugué de plusieurs changements majeurs.

Avec les évolutions introduites par la technologie (dématérialisation et portabilité des contenus), les pratiques culturelles des Français en matière de musique ont radicalement changé (téléchargement, streaming).

Dans le même temps, les Français ont investi de nouvelles pratiques de consommation musicale plus inclusives, plus participatives comme la pratique instrumentale, et plus collectives comme les sorties en concert ou en festival.

Enfin, les attentes des publics dans la façon de vivre la musique dans nos établissements font écho au concept de la bibliothèque 3ème lieu.

L'offre de musique au sein du réseau des bibliothèques de la métropole bordelaise s'est développée sur ce modèle tout au long des années 1990 et 2000 à travers :

- la création de services dédiés à la musique
- le recrutement d'un personnel formé et qualifié
- l'affectation de budgets essentiellement dédiés à l'acquisition de documents musicaux
- la mise à disposition d'une offre musicale résolument tournée vers la création de collec tions souvent de mono-supports (CD)
- la création d'espaces musicaux conçus et organisés comme des sections de prêt de documents
- la mise en place d'actions culturelles ponctuelles plus que continues
- la tentative d'investir le numérique malgré le manque d'offre musicale légale à destina tion des bibliothèques.

Faute de pouvoir proposer des alternatives concrètes, les bibliothécaires musicaux se sentent souvent incompris, prisonniers d'une vision bien ancrée de la bibliothèque vécue comme simple bibliothèque de prêt alors même que les attentes des usagers se tournent de plus en plus vers l'envie de partager des savoirs ou des émotions, de vivre des expériences vivantes et plus inclusives (conférences musicales, concerts, pratique musicale, rencontres)

C'est ainsi que l'on peut comprendre le fort attachement des bibliothécaires musicaux à leur collection musicale car elle matérialise malgré tout une offre de service et de contenus dans leur espace. Riches d'une offre de contenus musicaux sans équivalent sur leur territoire avec plus de 161 000 unités physiques, les bibliothèques du réseau de la métropole bordelaise se doivent de résoudre une crise d'identité alors qu'elles sont confrontées à une série de questions pour lesquelles elles n'ont pas forcément de réponse « clé en main » :

- Comment continuer à faire vivre des collections universelles et encyclopédiques, ga rantes d'un service public de qualité, tout en réaffectant une partie de leurs budgets sur d'autres actions ?
- Une bibliothèque musicale sans collection physique aurait-elle encore un sens ?
- Comment rendre compte de la richesse de l'offre existante auprès de nouveaux publics qui ne la connaissent pas ?

- Quelle est la valeur culturelle et patrimoniale de la collection ?
- Autour de quelles nouvelles offres et services doit-on envisager de faire vivre les sections Musique en bibliothèque ?
- Internet et les réseaux sociaux peuvent-ils devenir un espace à conquérir pour rendre visibles les actions des bibliothèques ?
- Les bibliothèques peuvent-elles continuer à se développer sans nouer durablement des liens avec les autres acteurs de la vie musicale de leur territoire ?

Le développement de l'action culturelle musicale, ou encore le domaine de la médiation numérique sont investis par la communauté professionnelle. Mais comme le montre notre enquête, les moyens budgétaires affectés à ces nouvelles missions sont souvent limités par rapport aux besoins exprimés. De plus soit les espaces des bibliothèques sont dans la majorité des cas inadaptés à la musique « en live » (espaces ouverts, non insonorisés, mobilier peu modulable) soit la loi du silence dans les espaces publics prime-t-elle encore trop souvent au sein de la communauté professionnelle

3.2 Sensibiliser la communauté professionelle aux attentes et aux changements à l'œuvre dans les services musique

Fin de course ou renaissance ?

Nous vivons la fin d'un modèle, celui de la bibliothèque de prêt comme modèle unique. Et comme dans le même temps il n'existe pas de nouveau modèle qui émergerait et qui remplacerait le modèle actuel, les bibliothèques peinent à endiguer la désaffection de publics qui se sont renouvelés ou qui se sont tournés vers d'autres pratiques de consommation musicale.

En effet, une majeure partie des publics s'est détournée de l'offre musicale proposée en médiathèque :

- Pour les publics de la génération Y (1984-1996) et de la génération Z (1997-2010), la musique, si elle fait aujourd'hui partie de leur environnement quotidien sous l'effet amplifié de la technologie (smartphone) et de l'internet (offre en ligne), n'en reste pas moins périphérique, vécue comme un bruit de fond quasi permanent. Leur attachement aux contenus se limiterait plus à une écoute « flottante » de morceaux au détriment des albums d'où le succès des « playlists » musicales sur les plateformes comme YouTube.
- Une autre fraction plus âgée de ces publics, celle de la génération des babyboomers et de la génération X (nées entre 1943 et 1981), continue de fréquenter les collections des bibliothèques, consciente de la qualité éditoriale et sonore de l'offre proposée et pas totalement convertie à l'écoute dématérialisée des contenus (streaming par exemple). On peut raisonnablement penser que rapidement ces usagers en viendront eux aussi à utiliser ces nouvelles façons d'écouter la musique. De manière sans doute plus cumulative c'est-à-dire sans forcément renoncer à l'écoute via un support musical dédié (vinyle, CD).

Les bibliothèques doivent comprendre que la chute de fréquentation des publics dans les espaces musique ne relève pas uniquement d'une désaffection pour des supports comme le CD.

Nous sommes face à un défi à relever, celui de remettre en adéquation l'offre musicale que nous proposons avec les aspirations des publics, fréquentant et non fréquentant. Pour cela, il faut appréhender la place de la musique en bibliothèque non pas uniquement comme une offre de supports mais comme un ensemble de services et de médiations qu'il s'agit de développer de manière équilibrée et harmonieuse tout en tenant compte du territoire spécifique dans lequel il s'insère.

Sans toujours connaître avec exactitude les attentes des publics qui ne fréquentent pas ou ne fréquentent plus leur établissement, certaines bibliothèques se lancent dans le prêt d'instruments ou renouvellent l'offre de contenus musicaux avec un retour au support vinyle. Mais ces offres de prêt, qui par nature s'adressent à un public dit de niches, ne sauraient suffire à pallier le recul de la fréquentation ou à attirer de nouveaux publics si celles-ci ne se présentent que comme une offre de prêt en plus. Elles doivent au contraire être adossées à une offre de service à part entière qui complète l'expérience utilisateur (sensibilisation au son, enseignement musical, mise à disposition d'un lieu de répétition...). Vibrer collectivement au son de la musique vivante, se former à la musique via les applications numériques, rencontrer les acteurs de la scène musicale, enrichir ses acquis ou simplement découvrir des esthétiques musicales par le biais de siestes musicales ou de conférences musicales... prendre le temps de se poser et de découvrir les sélections musicales des bibliothécaires... autant d'expériences à vivre et à partager pour peu que les espaces s'y prêtent, pour peu que les outils numériques soient investis, pour peu que les recommandations des bibliothèques utilisent les nouvelles techniques de communication comme le font déjà les autres acteurs de la scène musicale (artistes, radios, « youtubeur ») via podcasts ou vidéos.

Dans un contexte où l'utilisateur est devenu créateur, la médiation et la prescription ont plus que jamais leur raison d'être pour lutter contre le risque de paupérisation culturelle. La bibliothèque du futur sera multimodale : des collections physiques moins lourdes, mieux présentées, plus attractives et de la médiation autour de services attractifs et innovants.



Sieste musicale - Médiathèque Eysine



Show Case - Médiathèque Evsine

- Élections Ziklibrenbib Médiathèque de St Médard en Jalles



- Concours de sleeve tace Nuit des Bibliothèque 201*7*



Boom Musicale Parents & Enfants - Gradianan



Libérés en quelque sorte d'un volume horaire assez conséquent tourné vers la gestion quotidienne de la collection, les bibliothécaires musicaux devront se former à de nouvelles compétences professionnelles allant de la maîtrise de rédaction de contenus sur le Web, à la gestion de l'animation musicale en passant par la veille des outils informatiques de type musique assistée par ordinateur ou par la mise en place de prêt d'instruments. Telle pourrait être le profil du bibliothécaire (musical) de demain.





3.3 Proposer des pistes de réflexions aux professionnels du réseau des bibliothèques de la métropole

Les bibliothécaires musicaux questionnés au cours de cette enquête sont pleinement conscients des enjeux autour de l'offre musicale en bibliothèque mais se sentent très contraints par les possibilités qui leur sont offertes tant du point de vue des moyens (budgétaires, informatiques, logistiques...) que de la stratégie générale de leur établissement.

L'enquête s'est évertuée à demander aux professionnels de cibler les actions qui permettraient d'endiguer le recul de la place de la musique en bibliothèque.

6 axes de travail se dégagent :

1er axe: Repenser l'offre de contenus

Une bibliothèque musicale peut-elle encore être une bibliothèque musicale sans collection physique?

Les expériences de bibliothèques sans collections musicales ou ne proposant que des contenus numériques sont peu nombreuses et le résultat assez peu convaincant (offre en ligne limitée et mécontentement des usagers). L'exemple le plus marquant restant celui de la médiathèque de Viroflay « contrainte » de créer après son ouverture une collection physique de documents musicaux devant le mécontentement des usagers (2007-2008) Toutefois, l'offre de contenu se doit d'évoluer afin d'intégrer, là où il fait défaut, le prêt de partitions ou de manuels d'apprentissage, le prêt de ressources documentaires (DVD ou livres, revues). Le prêt de lecteur CD semble aujourd'hui devoir être envisagé au regard de sa disparition progressive chez les détaillants. La mise à disposition d'instruments (acoustiques, électriques ou électroniques) semble devoir être une composante majeure des offres de prêt ou de consultation des bibliothèques musicales de demain.





Développer de nouvelles offres et de nouveaux services : le prêt d'instruments ou la pratique musicale sur place, espace de répétition, prêt de platine vinyle portative ou de lecteur CD



Mais la faiblesse des budgets d'acquisition reste un problème majeur pour faire face à ces nouveaux besoins : le budget moyen annuel pour les bibliothèques musicales de la métropole est de 5153€(hors budget BM Bordeaux Centre Mériadeck) dont 3572€en moyenne est réservé à l'acquisition de CD! Une mutualisation des acquisitions à l'échelle métropolitaine ou la mise en place d'une politique de prêt interbibliothèques pourrait être une solution à suivre à l'avenir si les bibliothèques pouvaient maintenir sans les éliminer leurs collections de CD.

Le maintien de collections de CD est aussi un enjeu patrimonial et il ne faudrait pas refaire le même pari de l'élimination systématique du support comme cela a été le cas avec le vinyle dans les années 1990. En effet, les exemples ne manquent pas d'artistes qui retirent leur catalogue de plateforme musicale au gré des contrats qu'ils signent. La bibliothèque peut redevenir le seul endroit où l'on peut trouver le contenu de ces œuvres.

2ème axe : mieux valoriser la musique au sein de l'espace

La gestion des espaces publics doit évoluer vers la primauté du contenu sur le support et la valorisation des œuvres, ce qui implique de

- Revoir le volume des documents proposés en accès direct et l'organisation des espaces publics
- Sonoriser les espaces
- Travailler sur une meilleure signalétique
- Développer les espaces de présentation / les tables thématiques / les playlists réalisées avec la Gironde music box :





Médiation indirecte de la bibliothécaire via le document







Médiation indirecte du libraire - Libairie Mollat

• Mettre en valeur les collections autour de thématiques sociétales, historiques, scienti fiques... : faire résonner la musique dans tous les champs de la connaissance :



Conférences - expos - ateliers
projections - concerts
rencontres d'auteurs

PUTAIN DE GUERRE I

PUTAIN DE GUERRE I

Scannez et découvrez!

http://opn.to/a/hrNNM

Pour scanner, télécharger l'app Unitag grabuite sur unitae.io/app

Playlist musicale en lien avec la fabrique du citoyen

«Putain de guerre !» Spectacle concert et exposition -Médiathèque de Gradignan



3ème axe : développer des actions qui confortent le bibliothécaire musical dans un rôle de médiateur

Dans la charte de l'UNESCO sur la bibliothèque publique de 1994, il est énoncé « que la bibliothèque publique est un instrument essentiel de l'éducation permanente ». Quant au bibliothécaire, il est affirmé dans un rôle de médiateur : « le bibliothécaire est un intermédiaire actif entre les utilisateurs et les ressources ».

La valorisation des contenus musicaux est devenue essentielle en réponse à la demande d'expertise des publics. L'accès aux contenus musicaux est aujourd'hui exponentiel. Face à cette abondance, les publics sont en demande de repères car leur attention est sans cesse sollicitée. Nous devons aider les publics à accéder à des savoirs communs :



Conférence muscicale de Michèle Lhopiteau Dorfeuille - BM Mériadeck

Développer de manière régulière l'accès à la culture musicale dans un esprit proche du mouvement de l'éducation populaire ou des droits culturels :

Faciliter l'accès aux savoirs, à la culture, afin de développer la conscientisation, l'émancipation et l'exercice de la citoyenneté, en recourant aux pédagogies actives pour rendre chacun acteur de ses apprentissages, qu'il partage avec d'autres.

C'est une éducation qui dit reconnaître à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle ne se limite pas à la diffusion de la culture académique, elle reconnaît aussi la culture dite populaire (culture ouvrière, des paysans, de la banlieue, etc.)

Cette valorisation affirme le primat des contenus sur les supports. Donc l'affirmation d'une culture musicale. Aussi la médiation devient-elle une part importante du travail quotidien des bibliothécaires allant de l'acquisition des supports à l'élaboration de la programmation culturelle ou la présence sur internet et les réseaux sociaux. Certes, un ensemble d'actions que certains bibliothécaires portent déjà dans leur activité mais de manière trop ponctuelle, dans une vision d'ensemble trop éclatée. Les murs de la bibliothèque musicale sont repoussés au-delà de la section dans laquelle la collection CD occupe une bonne partie du lieu. Le territoire communal (en lien avec les écoles de musique, les salles de spectacles...) et métropolitain mais aussi internet et les réseaux sociaux doivent devenir le terrain de jeu des bibliothécaires! Valoriser son expertise, faire partager ses envies telles doivent être les mots d'ordre.

4ème axe : aller là où se trouvent les publics :

Développer les actions hors les murs :



Concert Mostafa El Harfi Festival 33 tours 2019 - Mériadeck

Libérer la musique des murs des bibliothèques : proposer des actions « hors les murs » pour s'affranchir des contraintes acoustiques, attirer de nouveaux publics, changer l'image de la bibliothèque.

Changer la face de la musique : surprendre les publics ! : proposer des actions qui bousculent le quotidien, qui interpellent.



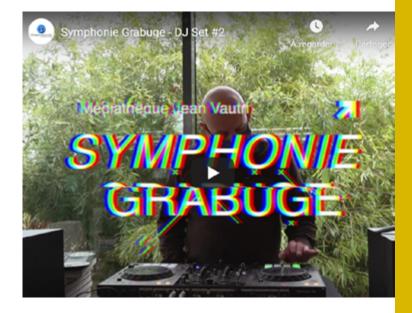
Solexitant (musique et occitan) de Laurent Labadie et Ludovic Barbut - Mériadeck



Faire partager ses envies via la radio

Elise Rafaillac anime «Derrière la pochette»

Proposer des sessions de musique vivante : Le bibliothécaire / DJ : « Symphonie grabuge » - Médiathèque de Gradignan



I effective description. See this equival laber.

Podcast vidéo réalise par la Médiathèque de Gradignan

Proposer des contenus inédits via des podcasts vidéo

Valoriser ses actions par la création de podcasts audio

Un podcast sur la citoyenneté créé par les élèves d'Eysines Le journal des bonnes nouvelles



Solène Mayeur au podcast de La radio des possibles

Entretiens vidéos 33 Tours sur la chaîne YouTube Gironde Music Box



Le bibliothécaire et la figure du journaliste musical :

A l'image du journaliste chargé d'informer ses lecteurs, son audience ou son audimat sur des sujets de fond ou de relayer des actualités généralistes ou thématiques, le bibliothécaire recueille, vérifie, traite, agrège et transmet les résultats de son travail via des émissions ou des publications.

• S'inviter dans les autres lieux de vie de la commune :



Les « Gradidéfi » (Médiathèque de Gradignan & service culture de la ville)

Tout au long de l'été, une aventure ludique permettra à chacun de plonger dans le patrimoine de Gradignan. En parcourant la commune comme vous ne l'avez jamais fait. À pied ou à vélo, venez testez vos connaissances!

Le but du jeu ? Réaliser un ou plusieurs défis pour animer votre été et mieux connaître votre ville.

« Baladazic » (Médiathèque d'Ornon)

Vous voulez de la musique à emporter partout sur votre smartphone? Avec Baladazic, faites le plein de musique produite par des artistes de notre région, en accès libre dans les parcs, les jardins, les places ou près des aires de jeux de la commune. En collaboration avec le studio d'enregistrement de Villenave d'Ornon, Baladazic vous propose une playlist hétéroclite, pour le plus grand plaisir de vos oreilles!





La bibliothèque de Bordeaux Grand Parc s'expose à la Base sous marine!:

exposition de pochettes de disques tirés de la collection de la bibliothèque et sélection musicale proposée via QR Code et playlist sur la Gironde Music Box au sein de l'exposition « D'un soleil à l'autre » (2019)

- Mettre en place une campagne de communication plus ciblée sur des publics spécifi quement réceptifs.
- Investir les réseaux sociaux :



Mieux communiquer : développer une stratégie commune.

- « le son de la semaine » sur Instagram (projet Gradignan à l'étude)
- « l'artiste de la semaine »
- « le bibliothécaire du mois »

Proposer des « live facebook »

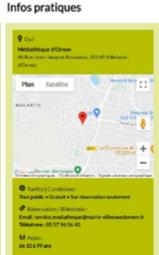
Mieux valoriser les playlists réalisées avec la Gironde Music Box :

Il ne suffit pas de produire des contenus, encore faut-il que ceux-ci soient relayés par la communauté, professionnelle ou musicale. Il serait donc intéressant que les portails des bibliothèques hébergent un lien vers le site ou vers les réseaux dans lesquels nous publions à l'image du portail métropolitain. En plus d'enrichir de contenus musicaux leur portail, les bibliothèques donneraient la possibilité à leurs usagers de découvrir une nouvelle facette de nos métiers.

5ème axe : développer les pratiques participatives

Développer la pratique amateur :





Développer les scènes ouvertes :



Offrir un espace d'expression aux artistes amateurs (« Premières scènes » à la Bibliothèque de Bordeaux Caudéran ou à la Médiathèque d'Eysines)

 Favoriser le mode d'action participatif par le biais de l'inclusion numérique (MAO, Makey Makey), de l'initiation musicale en milieu scolaire, du concours ludique et musi cal (création et enregistrement de morceaux avec les instruments mis à disposition des publics)





 Proposer des animations plus inclusives / développer une relation nouvelle à l'usa ger :

Ciné-tubes pour les adultes, éveils musicaux pour les enfants, cafés musicaux, siestes musicales, quizz musicaux, conférence / concerts



Capucins Music Club - BM St Michel



Quiz Ciné Zik - BM Eysine

6ème axe : poursuivre les actions de coopération :



Réunion préparation Festival 33 Tours

Réunion de préparation Festival 33 TOUR

Echanges d'expériences autour de la Gironde Music Box à Toulouse Rencontre avec les biliothécaires musicaux des Pyrénées Atlantiques

Coopération professionnelle : partager ses expériences, échanger sur des problématiques communes, proposer des actions entre établissements, etc.



Échanges d'expériences autour de la Gironde Music Box



Rencontre entre les bibliothécaires



Coopération documentaire : produire des savoirs et des outils de médiation inédits.



Coopération culturelle : l'exemple du Festival 33 Tour et la scène locale

« Le développement de collections et la valorisation des musiques locales forgent l'identité d'une communauté, un projet territorial significatif » (Gilles Pierret)





Proposer des actions communes entre établissements : Exposition d'affiches sur le rock à Bordeaux (partenariat Dépôt légal imprimeur BM Bordeaux et BM Bègles) décembre 2021

Co-construire des actions avec des acteurs de la scène locale : exemple avec la Mixtape de Rap créée par le label bordelais La Cassette en partenariat avec la Gironde Music Box en 2021





Développer des partenariats avec les associations ou structures musicales du territoire : « Krakadids » (Médiathèque de Mérignac et Krakatoa), festival Multipiste (Editions Bleu du ciel / Gironde Music Box), siestes musicales (partenariat Rocher de Palmer / BM Bordeaux dans les quartiers « sensibles »)

Développer le mécénat : achat d'instruments par exemple.

Le mécénat se définit comme "le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général."

Mécénat Culturel



Investir de nouveaux territoires et développer les partenariats avec les acteurs locaux : Partenariat autour de la communication du festival Multipiste en 2021 avec la Gironde Music Box

Cette enquête réalisée auprès du réseau des bibliothèques et médiathèques de la métropole bordelaise a permis de dresser un état des lieux de la musique sur ce territoire.

En s'appuyant sur les actions menées et les projets envisagés au sein de ces établissements très différents les uns des autres, des axes forts de réflexion et de coopération entre professionnels ont été identifiés visant à répondre aux changements imposés par les nouvelles pratiques musicales. Les défis à relever pour que vive la musique en bibliothèque sont immenses en termes de formation des personnels, de stratégie d'établissement, de budget, ... mais les solutions clé en main ne se trouvent pas dans un inventaire « à la Prévert ».

Puisse notre démarche permettre aux collègues et chefs d'établissements de mieux se connaître et élaborer seuls ou collectivement des actions en lien avec la réalité de leur territoire.

Nicolas CLEMENT

Chargé de projets de coopération métropolitaine dans le domaine musical, Bibliothèque de Bordeaux

Annexe 1: Questionnaire

ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF

Nom de la commune

Nombre d'habitants

Nom de l'établissement

Nom de la bibliothèque de quartier (si votre établissement fait partie d'un réseau)

Date de création

Qui répond à ce questionnaire (Nom, prénom, Fonction)

Nombre d'emprunteurs actifs

La Bibliothèque est-elle pourvue d'un service Musique ? Date de création du service musique

Nombre d'agents dans le service musique

La bibliothèque fait-elle appel à des bénévoles ?

Les agents en charge de la gestion du service Musique se consacrent-ils exclusivement à cette mission ? Si non, à quoi consacrent-ils le reste de leur mission au sein de la bibliothèque ? Les agents qui gèrent le service Musique ont-ils suivis une formation initiale en bibliothèque (DUT, CAFB...) ?

Les agents qui interviennent dans le service Musique (permanence de service public ? Les agents qui interviennent dans le service Musique (permanence de service public par exemple) ont-elles suivies une formation en lien avec la musique ?

De quelles formations êtes-vous en attente ?

BUDGET ET REGLES D'EMPRUNT

Budget global d'acquisition de la bibliothèque

Budget global du service Musique

Budget d'acquisition annuel pour le fonds physique CD

Budget d'acquisition annuel pour les monographies

Budget d'acquisition annuel pour les abonnements à des revues musicales

Budget d'acquisition annuel pour les partitions ou manuel d'apprentissage

Budget d'acquisition annuel pour le fonds DVD et/ou BluRay

Budget d'acquisition annuel pour l'achat d'instruments de musique

Budget d'acquisition annuel pour le fonds physique vinyle

Budget annuel pour le numérique

Budget consacré à l'animation

Combien de documents musicaux l'usager peut-il emprunter sur une carte de prêt ? L'emprunt de documents musicaux du service Musique est-il autorisé aux enfants ? Avez-vous envisagé d'augmenter ce nombre ou de proposer le prêt illimité ? Précisez :

Tarification ou Gratuité

L'ESPACE MUSIQUE

Quelle est la surface totale de la bibliothèque (indiquez la surface en m2) ? La bibliothèque dispose-t-elle d'un espace dédié à la musique ? Si oui, quelle est la surface de votre espace ? (indiquez la surface en m2)

L'espace Musique cohabite-t-il avec un autre service ? L'espace musique est-il cloisonné ? Votre espace est-il modulable ? L'espace Musique est-il sonorisé ?

L'espace Musique propose-t-il une banque d'accueil ou de renseignement ? Des accueils de publics sont-ils organisés pour présenter votre service et son fonctionnement ?

L'espace Musique est-il majoritairement occupé par la collection de CD ? L'espace Musique utilise-t-il un ou plusieurs cadres de classement pour ses collections musicales ? Les cadres de classements sont Ce cadre de classement vont convient-il ?

L'espace Musique dispose-t-il d'une signalétique ?

Diriez-vous que vous disposez d'une signalétique adaptée qui valorise votre cadre de classement ? Avez-vous créé des documents spécifiques sur l'organisation de votre espace en direction des usagers (classification, services proposés...) ?

L'espace Musique propose-t-il un ou plusieurs postes de consultations du catalogue en ligne ?
L'espace Musique propose-t-il un ou plusieurs postes d'écoute sur place des documents sonores ?
L'espace Musique propose-t-il un lieu dédié à la consultation sur place des imprimés (Revues, Livres, Partitions)
L'espace Musique propose-t-il un ou plusieurs postes de visionnage des documents audiovisuels (DVD) ?
L'espace Musique propose-t-il un espace dédié à la présentation de documents ?
L'espace Musique propose-t-il un espace dédié à la documentation musicale (flyers, affiches...) ?
L'espace Musique est-il en capacité d'accueillir des animations musicales (showcase, DJ set, etc.) ?

L'espace Musique met-il à disposition un dispositif technique destiné à favoriser la pratique musicale (MAO au casque, Piano électrique avec casque...) ?

L'espace Musique propose-t-il un local insonorisé destiné à la pratique musicale ?

Selon vous, les contraintes physiques de l'espace musique sont-elles un frein au développement de la musique dans votre bibliothèque ?

Dans l'optique de faire évoluer votre offre de service, quelles sont vos attentes en termes d'espace au sein de votre bibliothèque ?

Un travail de réflexion est-il en cours dans votre établissement qui viserait à faire évoluer l'espace musique ? (Pourquoi et comment)

En êtes-vous à l'initiative ? Etes-vous associé à cette réflexion ?

Des moyens financiers ont-ils été débloqués à cet effet ? (subventions, ...) ?

LA MEDIATION NUMERIQUE

La bibliothèque propose-t-elle un site internet ?

Publiez-vous des contenus sur ce portail internet ?

Quel type de contenus publiés vous en musique et à quelle fréquence ?

Avez-vous été formé à cette fonction ?

La place de la musique sur votre portail vous paraît-elle suffisante ?

La place de la musique sur votre portail vous paraît-elle adaptée aux attentes du public ?

Précisez votre pensée :

Proposez-vous une offre en ligne en streaming ou téléchargement ?

Si oui laquelle ?

Pensez-vous que toute la musique est disponible sur internet ?

Pensez-vous que les bibliothèques ont quelque chose à apporter en plus aux internautes ?

Qu'aimeriez-vous proposer aux internautes ?

Proposez-vous une offre de musique numérique dans votre espace musique ou votre bibliothèque ?

Si oui, de quelle offre musicale s'agit-il?

De quelle ressource musicale aimeriez-vous que le portail des médiathèques de Bordeaux Métropole s'enri-

chisse?

Diriez-vous qu'une offre musicale numérique se doit avant tout

Précisez:

L'OFFRE DE SERVICES

Mettez-vous en place des accueils d'usagers pour leur présenter l'espace musique ?

Si oui, précisez

Proposez-vous du prêt d'instrument au public ?

Proposez-vous la mise à disposition sur place d'instrument de musique ?

Proposez-vous le prêt de vinyles ?

Proposez-vous l'écoute sur place de vinyles ?

Mettez-vous à disposition du public des postes d'écoute à distance via des casques à infra rouge ?

Mettez-vous à disposition du public des platines vinyles ?

Mettez-vous à disposition du public des Bornes d'écoute et/ou téléchargement ?

Mettez-vous à disposition du public des tablettes numériques dédiées à la musique ?

Mettez-vous à disposition des publics une offre musicale en ligne sur un poste informatique dédié dans l'espace musique ?

Précisez:

Mettez-vous à disposition du public des postes informatiques avec logiciels musicaux ?

Mettez-vous à disposition du public un auditorium pour visionner des films documentaires ou des concerts

Mettez-vous à disposition du public un auditorium pour proposer des concerts ou des rencontres musicales ?

Mettez-vous à disposition du public un lieu dédié à la pratique musicale ?

Mettez-vous à disposition du public des dispositifs spéciaux de type "sonic chair"... (Lesquels?)

Proposez-vous aux usagers une offre ludique liée à la musique ?

Pensez-vous que les habitants de votre commune connaissent bien votre offre de service en musique ? si oui, quelles actions menez-vous pour mieux faire connaître cette offre de service en musique ?

LES COLLECTIONS PHYSIQUES

Votre bibliothèque a-t-elle constituée une collection musicale physique ? (CD, DVD, Partitions...) Bénéficiez-vous d'un dépôt de la BDP ? Avez-vous rédigé une politique documentaire ?

Votre politique documentaire intègre-t-elle l'avis des usagers ?

Si oui, de quelle manière ?

Avez-vous adaptée votre politique documentaire en raison de l'impact des nouvelles technologies et de l'internet ?

Composition de votre collection de supports physiques

Connaissez-vous le taux de rotation de vos documents en prêt ?

Quel est le taux de rotation global de l'ensemble de votre collection ?

Quel est le pourcentage de prêt des documents musicaux?

Quels sont vos critères de désherbage?

Précisez

Veille documentaire:

Faites-vous de la veille documentaire en vue de vos acquisitions ?

Diriez-vous plutôt que vous vous appuyez sur l'avis :

Etes-vous abonné à des revues spécialisées ?

Faites-vous de la veille documentaire sur internet ?

Précisez :

Pensez-vous que les habitants de votre commune connaissent bien votre offre documentaire musicale ? si oui, quelles actions menez-vous pour mieux faire connaître cette offre documentaire ?

L'ACTION CULTURELLE

Proposez-vous des animations musicales ?
Votre programmation s'inscrit-elle dans un projet de service global ?
Une charte d'animation a-t-elle été rédigée ?
Quel type d'animations proposez-vous ?
Quels sont les objectifs recherchés à travers vos animations ?
Précisez :

Par quels canaux communiquez-vous autour de vos animations ? Valorisez-vous vos animations ?

Si oui, précisez :

Si Non, précisez pourquoi :

Combien d'actions mettez-vous en place chaque année ?

Travaillez-vous avec d'autres sections de la bibliothèque ?

Précisez

Travaillez-vous avec d'autres partenaires de la collectivité (école de musique, service culture...) ?

Précisez

Pensez-vous être bien identifié par les associations de votre territoire et autres institutions (salle de concert, labels musicaux, associations musicales) ?

Travaillez-vous avec le public scolaire autour de la musique ?

Précisez:

Travaillez-vous en direction les publics empêchés (malades, personnes à mobilité très réduite, personnes très âgées, hospitalisés, détenus...) autour de la musique ?

Précisez:

DITES-NOUS EN PLUS...

Quel regard portez-vous sur l'évolution de la musique ?

Quel regard portez-vous sur l'évolution de la musique en bibliothèque ?

Quelles offres souhaiteriez-vous développer dans votre bibliothèque ?

Souhaiteriez-vous modifier en profondeur votre offre musicale ?

Quel serait votre projet ?

Annexe 2 : Réponses aux questions ouvertes de l'enquête

Quel regard portez-vous sur l'évolution de la musique ?

- « Difficile à dire, le support physique ne semble pas encore mort, notamment avec la renais sance du vinyle. La musique en bibliothèque aura toujours besoin de médiation pour élargir les horizons musicaux, faire découvrir des artistes ou groupes. Plus l'offre est large, plus il est nécessaire d'accompagner dans la médiation sous toutes ses formes. »
- « Evolution très intéressante à suivre mais difficile à mettre en adéquation avec l'offre de ser vice de la médiathèque. »
- « La consommation de musique physique est de plus en plus remplacée par la consommation de musique numérique. La musique est néanmoins une pratique culturelle prioritaire des fran çais. »
- « Mutation importante qui révolutionne l'accès à la musique. »
- « Evolution plutôt positive, si l'on considère qu'on a aujourd'hui accès, de différentes ma nières, à une diversité incroyable de musique, d'origines et d'époques différentes. Encore plus positive, si l'on considère qu'on peut pratiquer et partager la musique beaucoup plus facile ment qu'avant. »
- « Très agréable de voir des personnes / groupes émerger en dehors des circuits habituels et nécessité de valoriser les pratiques amateurs »
 - « Offre immense, riche. Important de mettre en valeur les artistes locaux. »
 - « Sur l'évolution de la musique en elle-même je ne pense pas être qualifié. On peut quand même constater une segmentation (multiplication des courants et des publics) sans précédent. Sur sa pratique, elle semble en augmentation constante et chaque enquête la place comme un loisir favori des Français. Sur son commerce, le support physique semble aujourd'hui condamné. Le rebond lié au support vinyle est un épiphénomène (même si c'est "so chic"), un artifice des éditeurs majoritaires qui de toute façon on fait le choix du numérique sur abonne ment (seul modèle rentable pour eux à court terme et après eux le déluge). »
 - « De plus en plus de production voire de surproduction, avec un fort pouvoir prescripteur d'internet à travers les différents réseaux et les offres de streaming comme deezer et spotify. La possibilité de créer à domicile et seul a fait exploser l'offre sur le net. La musique est de plus en plus consommée comme un produit et utilisée comme un support de marketing. La demande a explosé car les contenus sont plus faciles à produire (et les contenus vidéos par exemple, ont besoin d'un habillage sonore). »
 - « Musique très accessible aujourd'hui et gratuite via internet, radio, sites de streaming....);
 écoute très morcelée (playlist etc.); offre de concert développée.
 - « Elle ne s'est jamais mieux portée que depuis sa démocratisation totale. »
 - « Curieux et attentif. »
 - « Numérique, numérique ... »
 - « Je souhaite que l'intemporelle puissance de la musique et de ses artistes perdure encore. »
 - « La musique est toujours bien vivante, mais le support physique disparait progressivement. »

Quel regard portez-vous sur l'évolution de la musique en bibliothèque ?

- « Nous avons un rôle de valorisation de l'existant et pas d'accumulateur de supports.
 Nécessité de trouver un moyen de donner à voir la richesse et la diversité musicale locale.
 Les usagers n'ont pas besoin de nous pour découvrir et écouter de la musique, par contre on peut être utile pour faire connaître des amateurs et/ou personnes ou groupes en devenir. »
- « Nécessité de se repositionner : diversifier les partenariats, faire de la médiation autour des collections et favoriser les rencontres. «
- « Une évolution très nette s'impose à nous. »
- « Nous constatons une baisse régulière du prêt de CD depuis de nombreuses années et les budgets consacrés à la musique suivent cette évolution. Il est très difficile dans ces conditions de suivre l'actualité musicale des différents genres et de satisfaire tous nos usagers. La politique documentaire définit nos orientations et nos choix d'acquisitions.»
- « Evolution lente. Mais elle est absolument nécessaire pour que la musique, sa découverte, le partage de celle-ci avec les usagers demeurent. »

- « La musique doit se défendre autrement en bibliothèques que par le seul biais du prêt retour de documents. La musique est une pratique culturelle prioritaire des français mais celle-ci n'est plus consommée via le réseau des médiathèques (phénomène accentué par le covid). »
- « La musique en bibliothèque doit se tourner vers le live, les ateliers, et pourquoi pas les niches comme le vinyle. Car le prêt de supports va inévitablement un jour devenir dérisoire. »
- « La période est propice aux expérimentations, ce qui la rend plutôt intéressante sur un plan professionnel. Pas de formule magique, ni de recette miracle. Nous sommes forcés d'engager une réflexion en profondeur sur ce qu'est le métier de bibliothécaire musical et/ou ce qu'il n'est plus... »
- « Difficulté à faire vivre le fonds (manque de temps, budget serré). »
- « Disparition des collections physiques au profit du numérique. »
- « L'offre dématérialisée provoque peut-être une perte de vitesse des bibliothèques, encore très accès sur les supports physiques. »
- « Nécessité de maintenir l'action culturelle. »
- « Il me semble constater un intérêt croissant pour la question des supports musicaux au détriment des contenus, dans une pseudo-logique entrepreneuriale à mon sens pernicieuse. »
- « Nous nous préparons à la fin du support, mais pas à la fin de la musique en bibliothèque. »
- « Pessimiste. »
- « La collection physique ne peut plus être le seul engagement de la bibliothèque. »
 Quel serait votre projet ?
- "Pas de volonté de modifier en profondeur l'offre musicale, mais plutôt de pérenniser les actions déjà en place, et diversifier et renforcer les partenariats avec les acteurs locaux."
- "Un espace musique et un fonds propre."
- "Création d'une animation régulière et pérenne. Facilement transposable hors les murs. Alliant musique et peut-être un ou plusieurs autres arts."
- "Je souhaite privilégier la forme ici : le fait d'emprunter un document. Donc à la fois une œuvre intellectuelle et un objet d'art. La mise en place d'un espace d'écoute vi nyle est le premier pas. Son prêt un deuxième. Pour mon public, le dématérialisé ne me semble pas la solution à court et à moyen terme."
- "Garder des collections attrayantes et raisonnées mais développer les actions culturelles pour faire de la médiation musicale."
- "Accompagner les pratiques amateurs, valoriser la scène locale et faire découvrir la richesse des collections."
- "Développer le prêt d'instruments, la MAO, les showcases réguliers, les animations plus fréquentes, les rencontres avec la médiation de partenaires extérieurs (parler mu sique de façon ludique)."
- "Développer le prêt d'instrument, l'échange sur les pratiques et médiations sur le numérique."
- "Proposer une offre musicale plus variée avec un budget animation plus conséquent pour une meilleure visibilité."
- "A court terme, forte réduction des collections physiques. Étudier les offres de musique en ligne. Développer la musique vivante. Réflexion à venir."